

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**Rapport de Stage**

**La Bibliothèque des Quatre Piliers :  
l'exemple d'un établissement  
patrimonial au sein du réseau des  
bibliothèques municipales de Bourges**

**Sabine POMMARET  
DCB 10**

Sous la direction de Mme Marie-Jeanne BOISTARD,  
conservateur du fonds patrimonial à la B.M. de  
Bourges

**2002**

Je tiens à remercier tout le personnel du réseau des bibliothèques municipales de la ville de Bourges pour leur accueil, leur gentillesse et leur enthousiasme à me faire découvrir leur lieu de travail et leurs tâches au quotidien.

Je remercie plus particulièrement le personnel de la bibliothèque des Quatre Piliers pour avoir su me faire vivre trois mois agréables dans une très bonne ambiance de travail.

Je voudrais enfin exprimer toute ma reconnaissance à Mme Elisabeth Dousset, directrice du réseau, pour le partage passionnant et fructueux de son expérience du métier de conservateur, et à Mme Marie-Jeanne Boistard, conservatrice du fonds patrimonial, pour m'avoir guidée tout au long de ce stage grâce à sa disponibilité, ses précieux conseils et son grand professionnalisme.

## **Introduction**

Le stage d'étude de trois mois effectué à la Bibliothèque Municipale de Bourges m'a permis de découvrir de manière concrète les caractéristiques d'une bibliothèque de collectivité territoriale, et ce de façon plus atypique que cette B.M. regroupe 4 établissements fonctionnant en réseau sur l'ensemble de la ville de Bourges.

Par ailleurs, la collection d'estampes anciennes étant le sujet d'étude, ce fut là l'occasion de travailler dans une bibliothèque de conservation sur un thème patrimonial. Enfin, le fait de mener un travail et une réflexion sur un type de document souvent peu mis en valeur en bibliothèque, m'a permis d'élargir mes connaissances bibliothéconomiques et de me faire découvrir la diversité du métier de conservateur.

Ce rapport, par la synthèse des différents éléments d'information recueillis tout au long du stage, doit permettre de situer l'établissement d'accueil, la bibliothèque patrimoniale des Quatre Piliers, dans l'ensemble d'un réseau et de mettre en avant l'intérêt d'une mise en valeur d'une collection iconographique dans le développement de cette bibliothèque, pour la vitalité du réseau auquel elle appartient et pour une ville comme Bourges au passé historique et culturel très riche.

La première partie de ce document présente de manière succincte l'ensemble du réseau des bibliothèques de Bourges, avant de laisser place à une description plus détaillée de l'établissement d'accueil, la bibliothèque patrimoniale des Quatre Piliers. Enfin, la dernière partie de ce rapport est consacrée à une présentation du travail que j'ai pu effectuer au cours de ce trimestre.

# I - Le réseau des bibliothèques de Bourges

Le réseau des bibliothèques de Bourges se compose de 4 établissements : la bibliothèque des Quatre Piliers qui conserve les fonds patrimonial et local, deux établissements de quartier - la bibliothèque des Gibjoncs et du Val d'Auron - et enfin la médiathèque, tête du réseau.

Le stage a eu lieu essentiellement à la bibliothèque des Quatre Piliers, avec pour objectif de définir les moyens de mettre en valeur le fonds iconographique d'estampes anciennes.

Avant de présenter l'établissement de déroulement du stage, il convient de présenter les autres bibliothèques composant le réseau de Bourges.

## 1. Présentation de la médiathèque et de deux bibliothèques du réseau

### 1.1. La Médiathèque de Bourges

#### 1.1.1 La création

La décision de construire une médiathèque à Bourges fut prise par le Conseil municipal en décembre 1989. La première pierre fut posée le 10 juillet 1991 par M. Jacques Rimbault, Député-Maire. La médiathèque a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> décembre 1994.

Cet établissement a été conçu pour être le cœur du réseau des bibliothèques de la ville. Ce bâtiment de 4 000 m<sup>2</sup> donne dès son ouverture un accès direct à 70 000 livres pour adultes, 23 000 pour la jeunesse, 20 000 disques, 9 600 vidéocassettes, 700 cédéroms, 255 périodiques, mais aussi à un catalogue informatisé avec 14 terminaux à la disposition du public, une consultation sur place de tous les

supports, la consultation gratuite d'Internet, des emprunts à domicile pour 90 % du

fonds, une offre d'expositions, de conférences, de contes, de textes lus, de concerts, de projections.

La médiathèque dépend de la direction de la culture de la mairie de Bourges, qui regroupe le tourisme, le patrimoine et la culture.

### 1.1.2 Présentation du personnel et des services

#### *1.1.2.1 Le personnel*

Le personnel de la médiathèque compte entre autres :

- 1 conservateur-directeur du réseau des bibliothèques
- 1 bibliothécaire, chef de projet informatique
- 4 bibliothécaires responsables des sections adultes, jeunesse, audio et vidéo
- 12 assistants et assistants qualifiés aux compétences liées à ces domaines
- 28 agents et agents qualifiés aux compétences liées à ces domaines
- 4 agents administratifs

La médiathèque compte par ailleurs un nombre non négligeable d'emplois jeunes, et au total, 70 personnes travaillent dans le réseau.

#### *1.1.2.2 Les services*

La médiathèque de Bourges s'organise autour de différents services et lieux de travail. Les services documentaires sont au nombre de 5 : jeunesse, adultes, audio, vidéo, informatique-Internet. Les locaux abritent une salle d'expositions, une salle de conférence de 80 places, une salle de 40 places pour diverses animations comme les contes, des salles de travail pour le public, un espace « télévision du monde ».

En interne, la médiathèque dispose de bureaux réservés à l'administration - dont le secrétariat qui gère l'ensemble du réseau - et de salles de réunions, de magasins d'une capacité de 100 000 documents, et d'un atelier d'équipement et de petites réparations.

Seules quelques sections seront présentées ici afin de privilégier la description de l'établissement de stage proprement dit. Les services détaillés ici ont été choisis parce qu'ils étaient particulièrement représentatifs du travail accompli au quotidien, des problèmes rencontrés et qu'ils permettaient de faire ressortir les caractéristiques propres à cette médiathèque et son originalité.

### **La section jeunesse**

12 personnes travaillent dans cette section. Tous les 2 ans, les attributions changent au sein de l'équipe, ce qui favorise la polyvalence pour pallier les absences éventuelles. Tous les membres de l'équipe ont eu droit à une formation en littérature jeunesse, dont une formation au conte.

Ce fonds, qui mêle tous les supports, se répartit entre les ouvrages en rayon, les autres en magasin, et une réserve aux Gibjoncs destinée à devenir un fonds patrimonial (toutes les semaines, 2 personnes de la médiathèque s'y rendent pour équiper et cataloguer). Le fonds ancien est conservé à la bibliothèque des Quatre Piliers<sup>1</sup>, l'objectif étant de couvrir toute l'histoire du livre pour la jeunesse.

Le travail en interne concerne d'abord les acquisitions, qui se font soit par un système d'office, soit par la visite de représentants (ce qui permet d'avoir accès à de petits éditeurs), soit par le dépouillement des revues professionnelles. En fin d'année, des visites sont effectuées chez des libraires.

La réception de classes s'effectue uniquement sur rendez-vous et avec un projet ou un thème déterminé à l'avance pour éviter les débordements et les abus ; la médiathèque envoie ainsi une liste des animations qu'elle propose dans laquelle

---

<sup>1</sup> ouvrages jusqu'à la fin du XIXe siècle

l'école fait son choix, même si celle-ci peut faire des propositions. Il s'agit donc d'un véritable partenariat et non d'une substitution à l'école.

Le prêt de livres aux écoles se fait selon un système à deux niveaux :

Soit la médiathèque prête à une classe par l'intermédiaire de l'enseignant détenteur de la carte<sup>2</sup>, soit le prêt est pour l'ensemble de l'école ; les enseignants se présentent alors ensemble et empruntent pour l'école pour 3 mois en choisissant des ouvrages en magasin<sup>3</sup>.

Des activités de partenariat existent aussi avec l'association « lire aux éclats » qui réunit des bibliothécaires et des parents d'élèves pour promouvoir la littérature de jeunesse ; la médiathèque participe en prêtant des livres, en les sélectionnant et en les présentant à la fin de l'année à la Maison de la Culture de Bourges. Il existe enfin un partenariat avec l'I.U.F.M. pour la formation à la littérature de jeunesse. En ce qui concerne l'animation, tous les mois deux spectacles de contes sont montés (un pour la jeunesse, un pour les adultes), et des sélections d'ouvrages sur un thème précis sont proposés. Cette sélection intitulée « coups de cœur » n'est pas à considérer comme une liste de nouveautés, mais comme un document de valorisation du fonds à l'adresse du public par la présentation de quelques ouvrages possédés par la médiathèque sur un thème précis. Il convient de noter que les « coups de cœur » sont réalisés dans chaque section de la médiathèque. Les spectacles sont assurés par des conteurs professionnels comme par le personnel de la bibliothèque, qui en la matière fait preuve d'un professionnalisme exemplaire. Cette section, par sa rigueur dans le travail, la réflexion et par son dynamisme, est particulièrement représentative de la médiathèque de Bourges, de sa politique documentaire et de la qualité des services proposés aux usagers.

---

<sup>2</sup> système « Collectilivres »

<sup>3</sup> système « Collectilivres –plus »

## **Le service informatique**

Durant la construction de la médiathèque, la principale tâche informatique fut la réalisation d'un catalogage le plus complet possible : 90 000 notices d'exemplaires ont été ainsi entrées dans la base en 3 ans. Le problème essentiel aujourd'hui de ce service qui gère l'ensemble du réseau pour l'informatique est la mise à niveau du parc et du système utilisé (Dynix) qui ne se vend plus et pour lequel la société productrice (Epixtech) cessera bientôt de prendre en charge le développement. Un passage est prévu vers un nouveau système, intitulé Horizon, produit par la même société. Le transfert de fichiers sera ainsi techniquement plus facile et financièrement plus intéressant. La date de 2003-2004 est avancée pour le changement de système.

Le système d'exploitation est Unix. La bibliothèque héberge elle-même son serveur web, qui n'est utilisé pour le moment qu'en Intranet car la médiathèque ne dispose pas encore de fire-wall.

Actuellement, le plus gros chantier concerne le changement des liaisons entre les différentes bibliothèques du réseau. L'année 2000 a vu la continuation de la rénovation technique du réseau avec entre autres la mise en œuvre du catalogue graphique en Intranet et l'installation de 9 O.P.A.C. graphiques.

Il est prévu de s'équiper en matériel de numérisation pour le fonds ancien et local.

## **Internet**

En 1996, la médiathèque a entrepris la transformation d'un espace resté libre en espace de consultation Internet et en espace numérique de façon plus large. Une licence a été négociée pour 64 utilisateurs simultanés et une centaine de P.C.

La consultation est gratuite et libre et il n'existe pas de filtrage. Une charte d'utilisation est néanmoins en cours d'élaboration. La consultation est limitée à une ½ heure par personne et par jour, à 3 personnes par poste et il n'y a pas de réservation possible. Une moyenne de 60 à 70 personnes par jour est comptée.

Les postes sont dédiés à Internet et ne possèdent pas de logiciels de bureautique. Des disquettes sont prêtées afin que les gens puissent sauvegarder éventuellement des données. Il n'existe pas d'imprimantes dédiées, mais il est possible d'imprimer pour un usager à partir de la banque d'accueil dans la limite de 5 feuilles.

Des formations pour les usagers sont proposées, mais plutôt de façon sporadique en fonction des demandes et des besoins, ou sur un thème particulier.

Même si des CD-roms sont rangés dans cette section et destinés à l'emprunt, il n'existe pas de poste de consultation à la médiathèque. Les postes Internet sont en revanche équipés en multimédia.

Si tous les ordinateurs sont utilisés, le personnel d'accueil propose de faire la recherche pour l'usager, même si celui-ci est d'abord orienté vers les autres ressources documentaires de la bibliothèque. Un guide de recherche a été rédigé pour les lecteurs et posés sur les postes, et des panneaux d'information sont présents dans l'espace. Le personnel intervient en cas de consultations tendancieuses, et tous les matins, les postes sont contrôlés pour désinstaller éventuellement des sites ou des fichiers non souhaités.

Il convient de noter que la majeure partie des personnes utilisant Internet à la médiathèque ne sont pas abonnées. Le public est très varié et de niveaux très différents. Internet est un média qui attire du monde à la médiathèque.

Il est prévu d'installer d'autres postes connectés à Internet dans les autres bibliothèques du réseau, et d'agrandir l'espace de la médiathèque avec d'autres P.C., un poste pour les CD-Roms pouvant peut-être y trouver sa place.

La maintenance est assurée par le personnel.

Des animations sont aussi proposés dans cette section avec l'application du système des « coups de cœur » pour les CD-Roms et la présentation du « site de la semaine ». Une participation à la fête de l'Internet est prévue et devrait être axée sur le thème de la recherche avec la présence d'intervenants.

## 1.2. Les bibliothèques de quartier des Gibjoncs et du Val d'Auron

### 1.2.1 La bibliothèque des Gibjoncs

Les Gibjoncs sont historiquement la deuxième bibliothèque du réseau de Bourges, inaugurée en 1972 dans un quartier nord de la ville. Jusqu'en 1994, date d'ouverture de la médiathèque, il s'agissait d'une bibliothèque de quartier attirant aussi toute la population adulte de la ville de Bourges pour la lecture publique.

La bibliothèque est un bâtiment situé au cœur du quartier des Gibjoncs, au milieu d'immeubles d'habitation. Cette situation dans un quartier « difficile » caractérisé par une population multiculturelle permet à la bibliothèque de jouer un rôle particulier et dynamique dans la vie sociale et culturelle de cet endroit.

La bibliothèque des Gibjoncs est en effet un établissement qui essaye de refléter ce mélange culturel et de privilégier l'individu. Le public varié de la bibliothèque induit une orientation marquée des collections vers la lecture publique uniquement, avec la recherche de la conservation d'un certain équilibre néanmoins.

La bibliothèque propose diverses animations, dont l'accueil de classes. Ces accueils ont lieu sur rendez-vous, et sont préparés à l'avance avec l'enseignant, comme à la médiathèque.

Les Gibjoncs sont également l'établissement d'accueil de deux personnes responsables de la bibliothèque de rue et employées par la F.O.L. Une convention a été signée avec le réseau pour les héberger. Cette bibliothèque de rue est supervisée par un comité de pilotage composé en partie de la direction de la F.O.L, du Réseau d'échange réciproque des savoirs, du Comité des habitants du quartier nord, etc. Elle dispose d'un budget, mais se trouve dans l'obligation néanmoins de solliciter des subventions ailleurs. Le projet majeur de cette bibliothèque à l'heure actuelle est de financer l'achat d'un bibliobus.

La bibliothèque des Gibjoncs accueille aussi depuis de longues années les actions de lutte contre l'illettrisme. L'accueil et l'accompagnement se font à la bibliothèque, mais le personnel n'est pas formateur. Il s'agit d'un partenariat avec

des enseignants dépendants de l'ancien G.P.L.I. (Groupe Permanent de Lutte Contre l'Illettrisme), aujourd'hui Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme.

### 1.2.2 La bibliothèque du Val d'Auron

Le Val d'Auron fut la première bibliothèque du réseau de Bourges à orienter ses collections vers le multimédia à son ouverture en 1991. cet établissement de quartier propose des vidéos, des CD, un fonds jeunesse, quelques périodiques pour les accompagnateurs d'enfants, mais pas de collection de livres pour adultes. La bibliothèque dispose de son propre budget et procède seule aux acquisitions qui lui sont nécessaires, bien que les acquisitions pour le fonds jeunesse se font avec l'office de la médiathèque.

Le public de cette bibliothèque est assez familial avec beaucoup de mères de famille et de jeunes, de même qu'elle travaille beaucoup en partenariat avec les enseignants.

Le Val d'Auron propose des animations : l'heure du conte une fois par mois, une exposition dans l'année, la participation au mois du film documentaire, des sélections d'ouvrages sur les présentoirs en fonction des événements.

Le système des « coups de cœur » a été mis en place cette année selon le modèle de la médiathèque, en incluant les livres pour enfants. C'est une façon d'amener plus de gens aux documents dans une ambiance familiale et d'aller au-delà du renseignement documentaire pour laisser la place à des échanges plus poussés et personnels avec les usagers.

## **2. Histoire et Présentation du lieu de stage : la Bibliothèque patrimoniale des Quatre Piliers**

Il convient à présent de présenter la bibliothèque patrimoniale des Quatre Piliers, lieu du stage, et qui constituait il y a peu d'années encore l'unique établissement de la ville.

### **2.1. Les origines de la bibliothèque**

Le noyau de ses collections est la bibliothèque d'Anne de Lévis de Ventadour, archevêque de Bourges au XVII<sup>e</sup> siècle. Avec les saisies révolutionnaires, 40 000 volumes furent confisqués et quatre dépôts littéraires constitués, regroupant ainsi toutes les collections du département. L'ensemble fut ensuite rassemblé au Palais de l'archevêché, et avec la création de l'Ecole Centrale du Cher par la suite, les deux établissements fusionnèrent et l'institution devint municipale en 1806.

L'enrichissement des collections se poursuivit sous le Directoire.

La bibliothèque connaît des conditions très difficiles (humidité, poussière, rats, locaux en mauvais état) pendant une grande partie de son histoire : des 60 000 volumes présents durant l'an IV, il n'en reste que

24 000 en 1871. C'est à l'Archevêché et dans de pareilles conditions que, malgré de nombreux projets de transfert, la Bibliothèque de Bourges, reste jusqu'en 1871.

Victime d'un incendie cette année-là, la bibliothèque installe ses collections sauvées en grande partie dans l'hôtel Aubertot (1873-1874). Mais ces nouveaux locaux sont eux aussi mal commodes.

La bibliothèque patrimoniale est logée aujourd'hui dans un hôtel particulier ayant appartenu au chirurgien Témoin, place des Quatre Piliers, suite à la donation de sa veuve à la ville, à charge pour le bénéficiaire d'y installer la bibliothèque municipale après le décès de la donatrice (survenu en 1956). Les locaux durent être adaptés à leur nouvelle destination. Cet hôtel se constitue d'un corps de logis à deux étages, d'une cour, avec galerie à l'étage au nord, et lui faisant suite, un autre corps de logis à étage dans le fond. Le docteur Témoin y fit des aménagements : le premier étage des communs fut transformé, avec la création d'un salon de musique et d'une galerie en remplacement d'un jardin d'hiver. La ville acheta par la suite un immeuble mitoyen pour construire le bâtiment destiné aux magasins.

### **2.2. Le rôle des Quatre Piliers avant la création de la médiathèque**

La bibliothèque des Quatre Piliers fut jusqu'en 1994, date d'ouverture de la médiathèque, la bibliothèque municipale principale de Bourges, regroupant des

fonds patrimoniaux et de lecture publique. Elle est également couplée avec les archives municipales.

## II – La bibliothèque des Quatre Piliers au sein du réseau

### 1. Présentation des collections

#### 1.1. Les collections générales

La bibliothèque des Quatre Piliers se compose de plusieurs fonds qui reflètent sa vocation de bibliothèque patrimoniale. Cet établissement abrite en effet dans ses locaux le fonds Berry consacré à l'histoire locale, dont les collections de la S.A.H.B. (Société d'Archéologie et d'Histoire du Berry) en dépôt.

Ce fonds Berry n'est pas séparé en ancien et contemporain mais seulement classé en formats, ce qui peut s'avérer assez dommageable pour la conservation. Il comprend quelques centaines de périodiques. Des microfilms ont été réalisés sur la presse locale du Berry dont les originaux sont mis définitivement en conservation, ainsi que sur des documents concernant la généalogie de certaines importantes familles du Berry.

Le fonds ancien est constitué entre autres d'environ 800 manuscrits et de 300 incunables<sup>4</sup>. Le fonds ancien des manuscrits est classé par thèmes, et organisé par conséquent en séries. La réserve est constituée d'éditions avec des reliures

---

<sup>4</sup> Cf l'article d'E. Dousset in *Patrimoine des Bibliothèques de France, un guide des régions*, Centre-Limousin, vol. 10, Payot 1995, pour une description précise des collections anciennes.

particulières, des livres anciens, quelques partitions, quelques ouvrages du fonds Berry et une collection contemporaine de livres d'artistes propre à la bibliothèque. Des collections de périodiques existent également, modernes et anciens, d'intérêt général ou consacrés à l'histoire locale.

Les Quatre Piliers possèdent aussi un fonds général classé par formats (in-8° et in-4°) qui nécessiterait un désherbage ; en effet, certains documents de lecture publique sont restés sur place après le déménagement à la médiathèque.

La bibliothèque possède divers dons non traités pour le moment, et possède une collection de microfilms sur son fonds de manuscrits<sup>5</sup>.

Tous les fonds possèdent des registres d'inventaire. Pour localiser ces divers documents, il existe des catalogues manuscrits du XIXe concernant les incunables qui constituent dorénavant des documents précieux en eux-mêmes. De plus, la cotation ayant changé depuis leur rédaction et la conversion de l'ancien au nouveau système n'étant pas systématique, ces documents ne sont pas utilisables directement. Ces catalogues n'ont pas été retenus pour entrer dans le programme de rétro conversion des dix dernières années concernant les catalogues manuscrits de certaines B.M. de France. Ils n'étaient en effet pas assez précis pour être exploités, ne comportant pas d'entrées par auteurs ou titres. Il s'agit donc plus d'un intermédiaire entre un catalogue et un registre.

Un index-auteurs succinct avait été réalisé mais sans référence aux formats et sans tenir compte des traits de récolement portés sur les catalogues manuscrits. En conclusion, beaucoup de temps est consacré à la recherche des livres anciens. L'utilisation de la base ne permet de donner accès qu'à quelques centaines de notices. La bibliothèque envisage grâce au SUDoc et à la B.N.F. de récupérer des notices pour aller plus vite, et ensuite de compléter par un travail propre de saisie sur les notices d'exemplaires, afin de permettre d'offrir enfin un catalogue visible.

---

<sup>5</sup> Il s'agit de diapositives qui suite à une campagne de l'IRHT seront numérisées par cet organisme pour constituer une base d'images.

En effet, le public n'a accès qu'à un exemplaire de l'index-auteurs qui ne se trouve par conséquent qu'aux Quatre Piliers : les fonds anciens ne sont pas signalés ailleurs dans le réseau. Le catalogue descriptif du fonds n'existe lui aussi qu'en un seul exemplaire à consulter dans le bureau du conservateur.

Quant aux fichiers manuels mis à la disposition du public, ceux-ci se répartissent en deux tranches chronologiques, à compter du début du XIXe siècle ; jusqu'en 1965, il s'agit de fiches manuscrites, et de 1965 à 1995 de fiches dactylographiées. A partir de cette dernière date, tout est désormais catalogué dans la base, comme toutes les saisies de commande effectuées avec le même système. Ces fichiers sont encore divisés en auteurs et sujets, et il existe un fichier spécifique pour le Berry sans division chronologique, mais toujours réparti entre auteurs et sujets. Le problème de ces fichiers réside dans la difficulté de manipulation pour le personnel et a fortiori pour le public. De plus, ce type d'organisation a engendré une masse importante de doublons. Ces fichiers manuels sont en cours de rétroconversion.

## 1.2. Le fonds Rivière/Alain-Fournier

Alain Rivière a fait don à la Ville de Bourges de l'important fonds d'archives et de documents originaux laissés par son père et son oncle, conservé par sa mère depuis 1925, puis par lui-même depuis 1971.

Ce fonds, qui comprend plusieurs milliers de pièces, contient différents types de documents :

- des correspondances ( lettres échangées entre les deux amis devenus beaux-frères, avec le milieu culturel de la première moitié du XIXe siècle avec entre autres Paulhan, Claudel, Gide, Proust, Gallimard, Péguy, etc.)
- des brouillons (dont ceux du *Grand Meaulnes*)
- des manuscrits de conférences, d'articles, d'études
- des dossiers préparatoires à des éditions posthumes ou non
- des cartes postales adressées par Fournier à sa famille
- des photographies

Cet ensemble a permis à Alain Rivière de publier des textes, soit inédits soit oubliés, et de faciliter des recherches universitaires.

Ce fonds a été transféré le 26 janvier 2001 à la Bibliothèque des Quatre Piliers. Les clauses de la donation stipule que dans un délai de 24 mois, la bibliothèque doit suivre l'installation complète de ce fonds dans ses locaux, réaliser un catalogue faisant ressortir les caractéristiques archivistiques et communiquer les pièces principales sur des supports de substitution. Le fonds arrivé à Bourges a été transféré depuis la maison familiale Rivière à Viroflay : environ 150 boîtes plus ou moins classées et rangées, en fonction essentiellement de la chronologie. Le premier travail a donc consisté dans l'établissement d'un plan de classement, élaboré en fonction des manuscrits ; le fleuron en est le brouillon du *Grand Meaulnes*, dactylographié par M. Gilbert.

Le traitement documentaire de ce fonds, par l'importance du travail qu'il requiert, a conduit à l'affectation spéciale d'un bibliothécaire.

Les nécessités de la conservation sont à l'heure actuelle prioritaires.

Un plan de microfilmage a été établi, qui prévoit entre 5000 à 10 000 clichés avec les pièces les plus importantes comme les brouillons du *Grand Meaulnes*, les correspondances inédites entre Rivière et sa famille et son roman *Aimée*. Le microfilmage est une étape préliminaire à une numérisation ultérieure, et a fortiori à l'intégration au futur site web. Un CD-Rom est également en projet.

Un inventaire a été réalisé et le catalogage a commencé en utilisant le format UNIMARC, en attendant une possible conversion en XML. La bibliothèque aurait pu commencer à cataloguer en XML, mais devant l'aspect encore aventureux de l'entreprise pour un établissement de sa taille a préféré partir sur des bases sûres et éprouvées.

En ce qui concerne la valorisation, le département du Cher souhaite organiser un circuit touristique autour d'Alain-Fournier, pour lequel Bourges serait le pôle documentaire.

Enfin, ce fonds sera utilisé à des fins pédagogiques avec l'accueil de classes et de formateurs.

### **1.3. Les fonds iconographiques**

La bibliothèque des Quatre Piliers abrite un certain nombre de fonds iconographiques, dont une collection de cartes anciennes et une collection consacrée au Berry qui restent malheureusement mal connues faute de temps et de personnel pour les traiter. Ces fonds nécessiteraient une mise en valeur car elles présentent un intérêt certain pour le public souvent demandeur de documents iconographiques dans une ville au patrimoine architectural riche (cathédrale, palais Jacques Cœur, etc.).

Les estampes anciennes d'intérêt général quant à elles ont été le sujet du stage effectué dans cette bibliothèque. L'inventaire a permis de révéler une collection intéressante, bien que peu importante numériquement (306 pièces), par son homogénéité de provenance (essentiellement la France et l'Italie) et la qualité de certaines impressions (collection de gravures de Robert Nanteuil en bon état, œuvres d'Augustin Carrache, etc.).

Des photographies existent également mais connaissent le sort des cartes et du fonds Berry. Viennent s'ajouter à cela des photographies et cartes postales issues du don Rivière, qui seront par conséquent traitées avec le reste du fonds.

## **2. Organisation des services et du personnel**

### **2.1. L'adaptation des services au public**

La bibliothèque des Quatre Piliers, de par ses missions particulières de conservation des documents anciens et par suite du manque de personnel, a dû mettre en œuvre une organisation de ses services en fonction de ses moyens. Pour la consultation des documents anciens ou précieux, la politique de l'établissement est de ne pas refuser la communication. Cependant, celle-ci est d'abord soumise à l'approbation du conservateur et ne peut se faire que sous

surveillance du personnel dans les bureaux avec du matériel adapté (feutrine pour déposer l'ouvrage, fourniture de gants de coton, consignes de consultation strictes après dépôt d'une pièce d'identité, etc.). Ce système, tout en permettant une bonne protection du document peut occasionner une certaine gêne pour le lecteur qui se retrouve dépendant du personnel de la bibliothèque. Inversement, ce même système suppose qu'un membre du personnel soit disponible pour assurer la surveillance, ce qui peut parfois se révéler difficile.

Notons qu'en ce qui concerne les conditions d'usage en général, le prêt n'existe de façon ordinaire que pour les documents postérieurs à 1940 et que la consultation sur place est la pratique la plus courante.

Quant à l'accueil en salle de lecture, les collections de la bibliothèque et leur classement étant particulier, une bonne connaissance des fonds est nécessaire. Dès lors, la communication en interne est essentielle dans ce type d'établissement pour favoriser la polyvalence et pour que chacun puisse répondre aux demandes des usagers.

La bibliothèque des Quatre Piliers assure le P.E.B. pour tout le réseau des bibliothèques de Bourges.

Les Quatre Piliers ont bien entendu une mission de catalogage, entravée pour le moment par le chantier de la rétroconversion des fichiers manuels. Des dérivations de notice sont réalisées à partir des notices de la B.N.F. et d'Electre. La bibliothèque constitue des fichiers bio-bibliographiques pour le Berry avec comme base de travail la presse locale, à destination du public. Les questions des usagers sont notées et les réponses également ; le but de ce travail est de faire émerger les attentes des lecteurs et de les mettre en avant dans la présentation de la bibliothèque sur le futur site web.

Le budget de la bibliothèque des Quatre Piliers étant assez faible, les priorités portent sur les acquisitions contemporaines pour le fonds d'étude plus que sur la complétude des collections anciennes. Les acquisitions d'ouvrages anciens doivent être motivées (comme par exemple la préparation d'une exposition ou la

nécessité de compléter des fonds vraiment spécifiques)<sup>6</sup>. Notons toutefois qu'il y a un ajustement du fonds général et d'étude en fonction du fonds ancien.

La bibliothèque des Quatre Piliers s'occupe également de répondre aux diverses demandes par courrier sur le fonds Berry ou ancien.

Les animations concernent essentiellement les expositions, les journées du patrimoine et l'accueil de classes.

## **2.2. Effectifs et personnel**

Les deux catégories, Etat et territoriale, sont présentes au sein de l'établissement avec 2 agents ou agents du patrimoine, 1 assistante, 1 bibliothécaire et 1 conservateur. Les Quatre Piliers connaissent néanmoins des problèmes d'effectifs en raison d'un congé maladie prolongé remplacé par une vacation, et d'une période de formation post-concours qui suppose du temps passé en-dehors de la bibliothèque, voire un éventuel départ à l'issue de la formation.

L'essentiel du travail est consacré aux tâches courantes, et paradoxalement, même avec la création d'un poste supplémentaire pour le fonds Rivière, le personnel de la bibliothèque peut consacrer moins de temps aux opérations de fonds que sont le catalogage des collections anciennes, l'élaboration des plans de conservation, etc.

## **3. L'avenir de la bibliothèque des Quatre Piliers**

### **3.1. Les perspectives d'agrandissement et d'aménagement**

La bibliothèque des Quatre Piliers se trouve actuellement dans une problématique de récupération de l'ensemble de ses locaux. En effet, les collections de la S.A.H.B. et les archives municipales, occupant pour leur part une partie du rez-de-chaussée, doivent déménager. La bibliothèque se retrouvera donc seule dans l'ensemble du bâtiment de l'hôtel Témoin.

---

<sup>6</sup> Des almanachs rares et précieux ont été ainsi acquis à l'occasion d'une exposition sur ce thème pour le passage à l'an 2000.

Plusieurs projets existent à l'heure actuelle, mais quelques idées majeures permettent de dessiner le futur visage de cette bibliothèque.

Le rez-de-chaussée pourrait être réaménagé en fonction des nécessités de la conservation, par l'utilisation de cet espace comme lieu de conservation des documents précieux, d'accueil des chercheurs et des groupes (plus personnalisé que les conditions actuelles de consultation, faute de personnel et de bonnes conditions pour l'organiser autrement), et surtout d'exposition permanente.

Ce projet nécessite bien évidemment des travaux d'infrastructure assez importants, comme le câblage informatique de tout le bâtiment, la révision du système d'alarme, une réflexion sur un autre agencement pour permettre l'accès aux personnes handicapées, mais aussi des moyens supplémentaires, ne serait-ce que pour organiser la surveillance de la salle d'exposition.

Une des collections qui pourraient être mise rapidement en valeur par une exposition d'inauguration serait le fonds Rivière. Mais ce projet ne pourrait se faire avant deux ou trois ans, le temps que ce fonds soit traité. Il s'agit donc d'une réflexion sur le long terme qui nécessite de solliciter par ailleurs les élus et le mécénat local.

### **3.2. La redéfinition de missions et du mode de participation à la vie du réseau**

Ces projets de réaménagement des locaux témoignent en partie de la situation actuelle de la bibliothèque des Quatre Piliers. D'unique bibliothèque municipale à Bourges dans les années 1960, elle est devenue depuis moins de 10 ans un établissement faisant partie d'un réseau. Par conséquent, cela suppose pour elle une redéfinition de ses missions et des conditions de sa participation à la vie du réseau.

La bibliothèque a entamé un chantier de rétroconversion de ses fichiers manuels en éliminant d'une part le plus de doublons possibles et d'autre part en faisant appel à deux sociétés, Jouve et Pritec, pour établir des devis avant de leur confier le travail. A

cette fin, des dossiers ont été réalisés par la bibliothèque, comprenant une description précise du fonds avec des photocopies de types de fiches (le modèle de base, le système de cotation, les types d'entrées, les « curiosités », etc.), afin de pouvoir chiffrer ce projet et le présenter ensuite aux autorités de tutelle pour financement. Il s'agit également de mettre en œuvre un calendrier sur le temps de traitement nécessaire et le temps de vérification par le personnel de la bibliothèque des premiers lots réalisés.

Divers projets de réorganisation documentaire existent également, comme l'accroissement des usuels en salle de lecture, d'un classement mieux adapté au fonds, et d'une meilleure visualisation des collections hors de la bibliothèque pour le public.

En ce qui concerne la conservation, il existe un projet de plan à long terme qui suppose un relevé précis document par document afin d'aboutir à un conditionnement idéal (comme munir les illustrations de documents précieux de papier neutre). Malheureusement ce projet se heurte à plusieurs difficultés, dont l'écartèlement constant entre un travail de fonds qui demanderait beaucoup plus de temps et la nécessité en même temps de mener à bien des actions visibles à l'égard du public afin de leur faire connaître les richesses de cette bibliothèque. Des actions sont néanmoins menées au quotidien et de manière systématique pour la conservation, comme la commande de boîtes sur mesure pour tous les manuscrits médiévaux, réalisées par un relieur spécialisé, ou protégés simplement par des boîtes standard du commerce en matériau neutre lorsqu'il n'existe pas de besoin spécifique.

La bibliothèque des Quatre Piliers vit actuellement une phase de réadaptation à ses nouvelles missions que sont la mise en valeur des fonds anciens et locaux dans une ville au passé historique et culturel très riche. Le futur site web en ce sens prend toute sa valeur pour réintégrer pleinement les Quatre Piliers dans le réseau en faisant la valorisation de ses collections.

# III – Le travail accompli au cours du stage

## 1. Découverte du réseau

### 1.1. Visite des différents établissements

Le début du stage fut consacré à une visite du réseau afin de saisir la particularité de la B.M. de Bourges. Celle-ci est un ensemble d'établissements avec des publics et des objectifs de travail différents. Cette visite générale des lieux et des services a permis de mieux situer également le lieu de stage proprement dit, la bibliothèque patrimoniale des Quatre Piliers.

### 1.2. Participation aux réunions de travail

La participation régulière aux réunions de travail fut essentielle également pour appréhender l'importance de la concertation et de la communication, à la base du fonctionnement de ce réseau de bibliothèques. J'ai pu assister à différents types de réunions, certaines concernant l'ensemble du réseau (réunion mensuelle des responsables de sections et d'établissements, réunions ponctuelles sur des sujets précis comme l'avancement de la conception du futur site web, etc.) ou chaque établissement du réseau en interne (réunion hebdomadaire des responsables d'équipe à la médiathèque, réunion de la directrice avec les équipes des bibliothèques du réseau, réunion de l'équipe des Quatre Piliers). Ce fut là l'occasion de découvrir différents aspects de la fonction de direction dans une bibliothèque, de participer également à la vie de l'établissement d'accueil en prenant conscience de ses divers problèmes et projets, de participer encore plus par le compte-rendu régulier du travail effectué sur la collection d'estampes.

## **2. Intégration dans la vie de la bibliothèque**

### **2.1. Participation aux tâches quotidiennes**

Le stage dans l'établissement d'accueil a consisté en partie dans la participation à un certain nombre de tâches quotidiennes. C'est ainsi que j'ai pu participer à l'accueil du public, à la réception et au contrôle de diverses livraisons, ou encore à l'accueil sur place d'interlocuteurs divers comme des restaurateurs.

### **2.2. Découverte et apprentissage de tâches propres à une bibliothèque patrimoniale**

#### **2.2.1 La préparation des journées du Patrimoine et du mois du patrimoine écrit**

Le thème retenu cette année fut « l'enfance à travers les livres ». J'ai pu participer au montage de l'exposition dans les vitrines, manipuler des documents précieux, participer à la réflexion sur un agencement dans les vitrines et la disposition des cartels. Cette activité essentielle d'une bibliothèque patrimoniale m'a montré de manière concrète la façon de manipuler des ouvrages anciens, d'agencer les documents en fonction de l'espace, du cadre et du matériel. Le travail effectué en amont par la conservatrice m'a permis aussi de comprendre le temps et les efforts nécessaires pour réunir des œuvres différentes, arriver à en proposer une synthèse à l'attention du public, ce qui fait appel à une bonne connaissance des lieux de travail et des outils de recherche.

#### **2.2.2 La découverte des techniques d'entretien des documents anciens**

Autre activité essentielle du travail dans une bibliothèque patrimoniale, la conservation et notamment le nettoyage de documents anciens. La bibliothèque étant bien équipée en matériel adapté (aspirateur spécial fourni par la B.N.F., diverses sortes de gommes, plan de travail adapté, etc.), j'ai pu ainsi après présentation des outils et méthodes de travail dépoussiérer certaines estampes très

sales qu'il ne convenait pas de ranger dans cet état avec les autres en attendant la restauration.

### **3. La réalisation d'un travail précis : la responsabilité de la collection d'estampes**

L'essentiel de l'activité de stage fut néanmoins consacré au travail matériel sur le fonds d'estampes. Comme le personnel aux Quatre piliers n'est pas suffisamment nombreux pour prendre en charge cette tâche en plus du travail quotidien, je fus chargée de la responsabilité de cette collection pendant ce trimestre. Il convient de noter que cette collection était en déshérence depuis de nombreuses années, n'ayant jamais fait l'objet d'un traitement bibliothéconomique réel.

#### **3.1. Mise en œuvre du traitement bibliothéconomique de base**

Des objectifs précis avaient été fixés au début du stage, en plus de la réflexion générale autour de ce fonds. Il a fallu réaliser les opérations bibliothéconomiques de base que sont l'inventaire, le catalogage, la cotation et un pré-nettoyage des estampes les plus sales.

Le catalogage des 306 gravures a été réalisé entièrement, grâce à la réalisation de notices bibliographiques allégées. Toutes les estampes ont reçues une cote. Ce nombre important de tâches a pris l'essentiel de la durée du stage.

#### **3.2. Réalisation d'un plan de restauration**

La restauration était aussi un aspect primordial de ce travail. Beaucoup d'estampes ayant été conservées pendant longtemps dans des conditions inappropriées, un certain nombre d'entre elles avaient subi des dommages importants. La particularité de cette collection était un montage quasi systématique sur un papier du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dès lors, il a fallu proposer un plan de restauration en fonction des besoins, et évaluer le montant des investissements à y consacrer. Pour ce faire, à partir de pièces caractéristiques que j'avais par

avance sélectionnées, des éléments de devis ont été fournis par un atelier de restauration à l'occasion d'une visite de livraison.

### **3.3. Réflexion autour de la mise en valeur**

Le dernier aspect de ce travail fut une réflexion générale autour de la mise en valeur de cette collection après restauration. En fonction des projets de réaménagement de la bibliothèque des Quatre Piliers dans un avenir proche, la mise en valeur de ce fonds prend une importance nouvelle, et cet aspect a bien évidemment été pris en compte dans une réflexion plus globale comprenant entre autres des propositions d'acquisitions documentaires pour bien exploiter cette collection et une organisation ultérieure du travail pour le personnel au sujet de ces estampes. Ces éléments faisant partie du traitement intellectuel et ayant une valeur générale pour d'autres fonds similaires, ils font partie intégrante du mémoire rédigé sur ce sujet.

La mise en valeur a commencé par la recherche d'informations sur les pratiques bibliothéconomiques en France et à l'étranger autour des fonds iconographiques. Une partie du stage a donc consisté dans la recherche de ces informations, auprès des établissements et personnes ressources, comme la D.L.L., la B.N.F., la B.M. de Lyon, etc. Une visite du Cabinet des Estampes a pu avoir lieu. Par ailleurs, j'ai conçu une enquête à l'adresse d'une dizaine d'établissements français possédant des fonds d'estampes.

La société traitant le microfilmage du fonds Rivière a été contactée pour obtenir des renseignements techniques et financiers sur le microfilmage, la numérisation et la mise en œuvre éventuelle d'une base d'images sur cette collection.

## **Conclusion**

Le trimestre passé à la Bibliothèque Municipale de Bourges dans son établissement patrimonial m'a offert tout d'abord la possibilité de découvrir le

type de travail et de services qui peuvent se rencontrer dans une institution d'une ville de taille moyenne aux moyens financiers assez peu étendus.

Par ailleurs, j'ai pu connaître la complexité et la richesse d'une organisation en réseau. Ce mode de fonctionnement qui peut s'avérer difficile à gérer car il requiert une organisation solide et une communication constante, semble en même temps convenir à Bourges par une répartition équilibrée d'une offre culturelle variée dans tous les quartiers.

La B.M. de Bourges tient son rang d'institution culturelle majeure dans la vie d'une ville par son dynamisme et sa présence, et répond aux attentes de ses 21 000 abonnés.

De plus, cette même organisation en réseau m'a permis de comprendre aussi le type de difficultés qui pouvaient se présenter pour que chaque établissement conserve sa place, et le genre de solutions qui pouvaient être trouvées, comme c'est le cas à la Bibliothèque patrimoniale des Quatre Piliers, établissement d'accueil. Cette bibliothèque connaît une période de réadaptation par un rééquilibrage de ses moyens et de son offre au sein du réseau.

Enfin, le travail proposé m'a permis d'aborder de manière concrète le domaine patrimonial dans une branche encore peu exploitée en bibliothèque, l'iconographie, de conforter des acquis et d'apprendre encore plus. Le travail effectué fut gratifiant à plus d'un titre, d'abord par l'approche familière et quotidienne d'œuvres d'art, et par la satisfaction d'avoir accompli un travail profitable et directement utilisable pour la bibliothèque d'accueil.

# Sommaire

<b>I - Le réseau des bibliothèques de Bourges</b>	<b>4</b>
1. Présentation de la médiathèque et de deux bibliothèques du réseau	4
1.1. La Médiathèque de Bourges	4
1.2. Les bibliothèques de quartier des Gibjoncs et du Val d'Auron	10
2. Histoire et Présentation du lieu de stage : la Bibliothèque patrimoniale des Quatre Piliers	11
2.1. Les origines de la bibliothèque	12
2.2. Le rôle des Quatre Piliers avant la création de la médiathèque	12
<b>II – La bibliothèque des Quatre Piliers au sein du réseau</b>	<b>13</b>
1. Présentation des collections	13
1.1. Les collections générales	13
1.2. Le fonds Rivière/Alain-Fournier	15
1.3. Les fonds iconographiques	17
2. Organisation des services et du personnel	17
2.1. L'adaptation des services au public	17
2.2. Effectifs et personnel	19
3. L'avenir de la bibliothèque des Quatre Piliers	19
3.1. Les perspectives d'agrandissement et d'aménagement	19
3.2. La redéfinition de missions et du mode de participation à la vie du réseau	20
<b>III – Le travail accompli au cours du stage</b>	<b>22</b>
1. Découverte du réseau	22
1.1. Visite des différents établissements	22
1.2. Participation aux réunions de travail	22
2. Intégration dans la vie de la bibliothèque	23
2.1. Participation aux tâches quotidiennes	23
2.2. Découverte et apprentissage de tâches propres à une bibliothèque patrimoniale	23
3. La réalisation d'un travail précis : la responsabilité de la collection d'estampes	24
3.1. Mise en œuvre du traitement bibliothéconomique de base	24
3.2. Réalisation d'un plan de restauration	24
3.3. Réflexion autour de la mise en valeur	25

## LISTE DES ANNEXES

1 – Organigramme du réseau des bibliothèques de Bourges	I
2 – Extrait du livret d'accueil du réseau des bibliothèques de Bourges	II
3 – Nombre d'inscrits au 30 septembre 2000	III
4 – Evolution des inscriptions de 1995 à 2000	IV
5 – Evolution des prêts de 1997 à 2000	V
6 – Prêts par catégorie de documents en 2000	VI
7 – Rapport annuel de la B.M. de Bourges pour le Ministère de la Culture	VII
8 – Acquisitions documentaires du réseau en 2000	XII
9 – Répartition des dépenses d'acquisitions en 2001	XIII
10 – Extrait d'une brochure « coup de cœur » réalisée par la section jeunesse de la médiathèque	XIV
11 – Brochure sur le service de prêt aux collectivités jeunesse	XVI
12 – Formulaire de statistiques sur la consultation des documents anciens et manuscrits pour la Bibliothèque des Quatre Piliers	XIX
13 – Rapport annuel de la Bibliothèque des Quatre Piliers extrait du rapport d'activité 2000 du réseau de Bourges	XX

# ORGANIGRAMME DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE BOURGES AU 1er JUNI 2001

## SERVICES COMMUNS Installés à la Médiathèque

### SECRETARIAT

- Judith SABIN Bibliothécaire
- Sophie TIEY Adjoint Administratif (Comptabilité)
- Béatrice BIEGON Adjoint Administratif (Standard)
- Michelle POURET Adjoint Administratif (Secrétariat)

### EQUIPEMENT - MAINTENANCE - COURRIER

- Christiane BERTHA Adjoint Qualifié
- Michelle DAVEN Adjoint de Participation 7/3
- Suzanne BARCHARD Adjoint Administratif 50 %
- Jacqueline MEBIER Adjoint Administratif
- Gérard PAGE Technicien
- Frédéric D'APALLIERES Adjoint de Participation Courrier

### INFORMATIQUE

- Régis MARTIN Bibliothécaire 1/7

## GIBJONCS

- Véronique BONTE Achevante Qualifiée

### SECTION JEUNESSE

- Christelle SIRET Adjoint Qualifié
- Christel DRIEL Adjoint Qualifié
- Abdelhak YAZIDI Adjoint Qualifié

### SECTION ADULTES

- Clémence BENO Adjoint Qualifié
- Valérie BOUDET Adjoint de Participation
- Elizabeth BOBOUIN Bibliothécaire 1/2 Adjoint 1/7 (secrétariat)

### ENTRETIEN

- Christine VALLET Adjoint d'entretien titulaire - 75 %

### FONDS RIVIERE

- Robert TRANCONDA Bibliothécaire

### FONDS ANCIEN FONDS LOCAL

- Françoise LEELZY Assistante (en attente de nomination)
- Rebecca FAITHEC Adjoint Qualifié
- Alexandra LE BOZEC Adjoint

### ENTRETIEN

- Adjoint d'entretien Titulaire 50 %
- Adjoint d'entretien heures 50 %

## QUATRE-PIERS

- Mario-Jeanne BOISTARD Conservateur d'Etat

## VAL D'AURON

- Christiane HORZYNSKI Bibliothécaire
- Murielle DUBET Adjoint Qualifié
- Murielle PETIT Adjoint Qualifié
- Judith VALLETTE Adjoint Qualifié
- ENTRETIEN
- Michelle EL BROUZI Adjoint d'entretien heures 100 % / semaine

## MEDIATHEQUE

### ENTRETIEN

- Jacqueline M'YARA Adjoint d'entretien Titulaire temps complet
- Christine DUBRETT Adjoint d'entretien heures 100 % / semaine
- Murielle CHRISTINE LEBOUR Adjoint d'entretien heures 100 % / semaine

### SECTION ADULTES

- Brighton BORDIER Bibliothécaire
- Francine BOUZIES Adjoint Qualifié
- Murielle CROIX Adjoint
- Jeanne Marie LEBOC Bibliothécaire 7/3
- Sylviane BOBERGUS Adjoint Qualifié
- Isabelle POUPLARD Adjoint de participation
- M. Marie WILLEME Adjoint de participation
- Blanche VIDAL Adjoint Qualifié
- Jean-Paul FERRY Adjoint
- Christine TROUVE Adjoint Qualifié
- Yvette ALLIER Adjoint de participation
- Charles BLAUD Adjoint de participation
- PORTAGE
- Christel AUBERT Adjoint 6/0

### SECTION JEUNESSE

- Mélaine TOUREL Bibliothécaire
- Larissa TIERI Adjoint Qualifié
- Abdelhak YAZIDI Adjoint Qualifié
- Igor MAYNARD Adjoint de participation

### SECTION AUDIO

- Rémi DROIN Bibliothécaire
- Melanie DOLAD Adjoint Qualifié
- Kathia BALCHET Adjoint de participation
- Léonora PAGE Adjoint de participation
- Service Ville

### SECTION VIDEO

- Hélène PETITJEAN Bibliothécaire
- David DONARD Adjoint de participation
- Christel FERE Adjoint de participation

### REGIE DE RECETTE

- Murielle Double PHOR Adjoint Administratif 80%
- Jeanne Marie LEBOC Bibliothécaire 1/3
- Michelle DAVEN Adjoint de participation 1/3

### INTERNET

- Régis MARTIN Bibliothécaire 50 %
- Michelle BRIDE Adjoint de participation
- Larissa LUCIAN Adjoint 50%
- Patricia POULET Adjoint 50%
- Murielle DELAULT Adjoint 50%

# Inscriptions et renouvellements d'inscriptions

L'emprunt de documents suppose une inscription annuelle qui ouvre accès à toutes les bibliothèques municipales.

Type d'inscription	Livres	Tous documents
Habitants de Bourges	58 F	194 F
Habitants du Cher	116 F	387 F
Famille de Bourges	107 F	530 F
Famille du Cher	214 F	1060 F
Tarifs spéciaux	gratuit	125 F
Vacanciers (2 mois max.)		58 F

Tarifs 2001 - Les inscriptions s'arrêtent 1/2 h avant la fermeture

- Ainsi que les communes ayant signé une convention.
- Ce tarif concerne les familles de 5 personnes et plus, composées de parent(s) et enfants jusqu'à 18 ans.
- Les tarifs spéciaux sont applicables sur présentations de justificatifs
  - ↳ Habitants de Bourges
    - personnes en formation (apprentis, stagiaires...)
    - chômeurs
    - bénéficiaires du RMI, du fonds de solidarité
    - contrats de travail à but social
    - résidents de foyers d'accueil d'urgence
    - appelés du contingent et objecteurs de conscience
  - ↳ Habitants du département
    - moins de 18 ans
    - scolaires
    - étudiants de moins de 25 ans
    - personnel municipal (actifs et retraités)

## Inscriptions livres

Les usagers peuvent emprunter dans le réseau jusqu'à 5 documents, à choisir parmi :

document	nb	durée
Livres jusqu'à	4	pour 28 j. maxi.
BD adultes jusqu'à	4	
BD jeunesse jusqu'à	1	pour 14 j. maxi.
Textes enregistrés pour la jeunesse	1	
Textes enregistrés pour les adultes jusqu'à	3	
Revue jusqu'à	2	

La carte famille permet de multiplier par 5 le nombre de documents

## Inscriptions tous documents

Les usagers peuvent emprunter dans le réseau jusqu'à 8 documents, à choisir parmi :

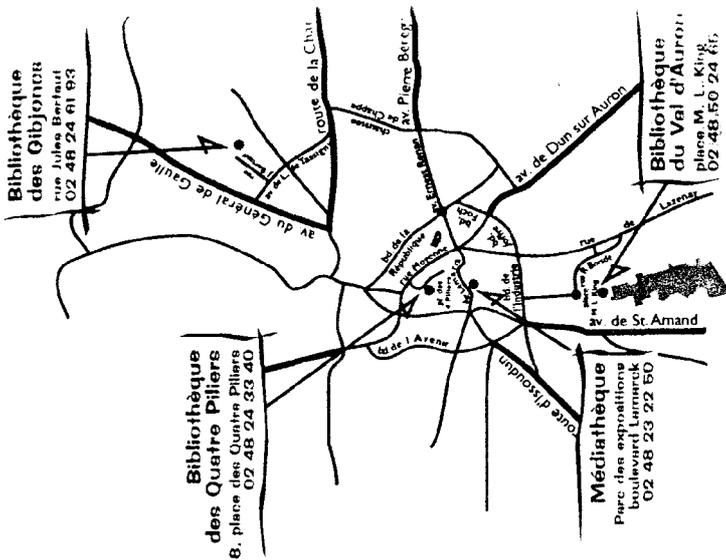
document	nb	durée
Livres jusqu'à	4	pour 28 j. maxi.
BD adultes jusqu'à	4	
BD jeunesse jusqu'à	1	pour 14 j. maxi.
Textes enregistrés pour la jeunesse	1	
Textes enregistrés pour les adultes jusqu'à	3	
Revue jusqu'à	2	
Disques et audio-cassettes jusqu'à	3	
Vidéo-cassettes jusqu'à	2	
Cédérom	1	

La carte famille permet de multiplier par 5 le nombre de documents

- Des pénalités sont appliquées pour les pertes et détériorations.
- Les retards entraînent une suspension de prêt pour l'ensemble des documents d'une durée proportionnelle au nombre de jours de retard. Les emprunteurs sont nombreux. Ils attendent peut-être le document que vous avez conservé.
- Les cassettes audio et vidéo doivent être remboursées, faute de quoi elles ne seront pas acceptées.
- Les documents déjà empruntés peuvent être réservés auprès des accueils. L'usage est prévu du retour des documents par courrier et dispose de quelques jours pour retirer le document (deux au plus).
- Les renouvellements sont possibles avant l'échéance par téléphone ou sur place une seule fois et pour une durée égale à la moitié du temps du prêt initial.
- Le retour des documents peut se faire dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.
- Il est possible d'emprunter les périodiques. Le dernier numéro en cours est exclu du prêt jusqu'à l'arrivée du numéro suivant.



Réseau des Bibliothèques



**BOURGES**  
plus proche de vous

Réseau des Bibliothèques

Parc des expositions - Boulevard Lamarck - BP 18 - 18001 BOURGES  
Tél. : 02 48 23 22 50 - Fax : 02 48 24 50 64 - Minitel : 02 48 24 50 64  
Internet : www.ville-bourges.fr - Email : mediatheque@ville-b.

Nombre d'inscrits au 30 septembre 2000

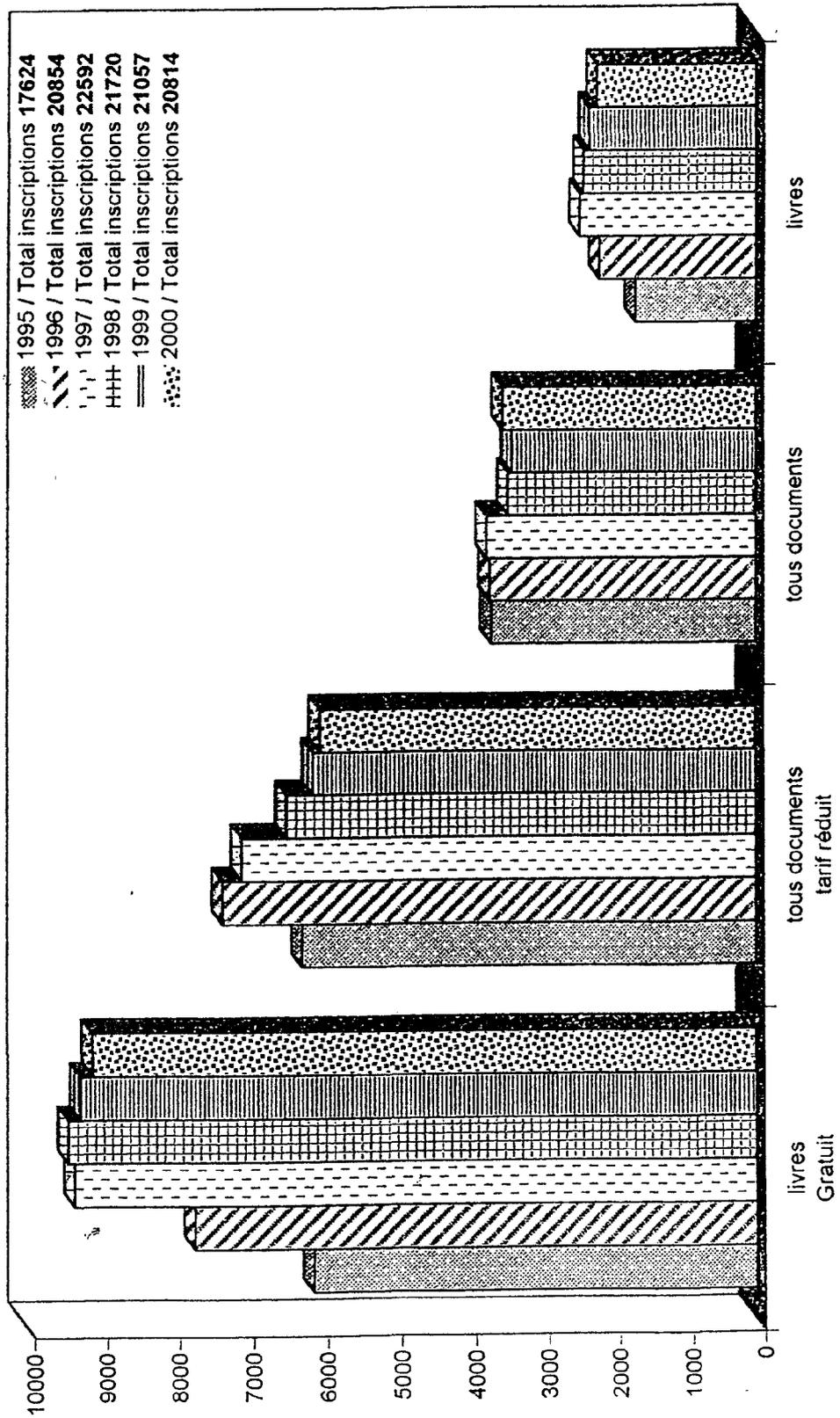
Nombre d'utilisateurs inscrits	Codes	L'inscription vaut pour tout le réseau
Tous documents	AVB	2609
Tous documents portage	AVPOR	5
Tous documents vacanciers	AVVAC	60
Livres	B	1376
Livres portage	POR	44
Tous documents tarif réduit	AVBTR	1711
Livres tarifs réduit = gratuit	GB	2208
<b>TOTAL ADULTES</b>		<b>8013</b>
Jeunes * tous documents	JAVB	2000
Jeunes livres (gratuit)	J	3905
<b>TOTAL JEUNES</b>		<b>5905</b>
Famille tous documents	FAVB	7
Famille livres	FB	6
<b>TOTAL FAMILLES</b>		<b>13</b>
Collectivités adultes	C+BUS	161
Collectivités écoles	C-E	175
Collectivités écoles (bus)	BUS-E	25
<b>TOTAL Collectivités</b>		<b>361</b>
<b>TOTAL BOURGES</b>		<b>14292</b>
Tous documents hors Bourges	AVHB	479
livres hors Bourges	HB	505
Tous documents hors Bourges tarif réduit	AVHBTR	386
Livres tarif réduit hors Bourges	GHB	499
Tous documents hors Bourges avec convention communale	AVCONV	52
Livres hors Bourges avec convention communale	CONV	23
Tous documents hors Bourges tarif réduit avec convention communale	AVCOTR	23
<b>TOTAL adultes</b>		<b>1967</b>
Famille tous doc hors Bourges	FAVHB	1
Famille Hors Bourges	FHB	1
<b>Total FAMILLE Hors Bourges</b>		<b>2</b>
jeunes tous documents hors Bourges	JAVHB	1122
jeunes livres hors Bourges	JHB	950
jeunes vacanciers tous doc Hors Bourges	JAVHBVAC	13
jeunes vacanciers livres Hors Bourges	JHBVAC	9
<b>TOTAL JEUNES</b>		<b>2094</b>
<b>TOTAL Hors BOURGES</b>		<b>4063</b>
<b>Total général des inscrits</b>		<b>18355</b>

\* jusqu' à 18 ans

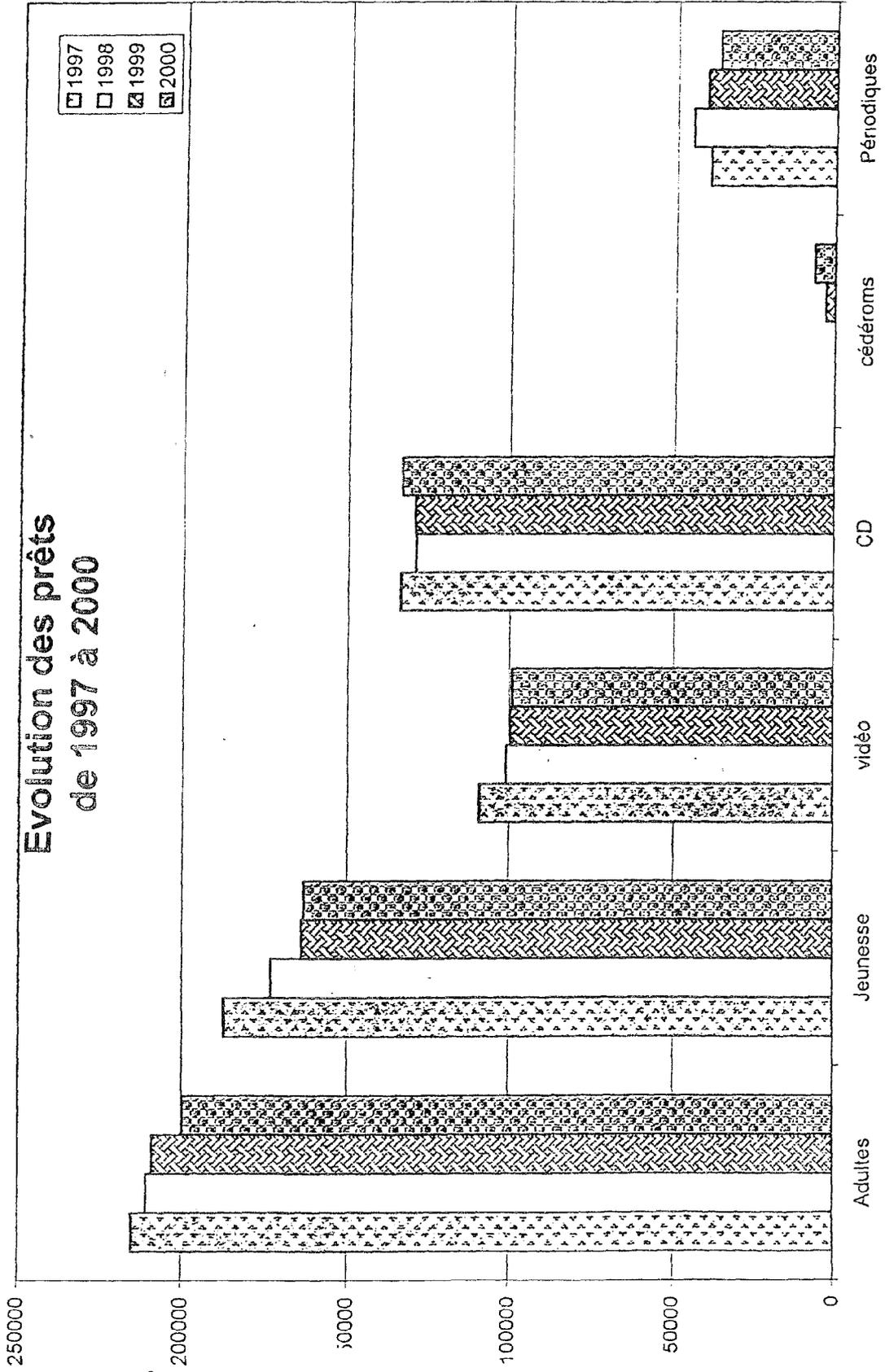
Le nombre d'utilisateurs diffère du nombre d'emprunteurs car un utilisateur est plusieurs fois emprunteur.

Année 2000  
Réseau des bibliothèques

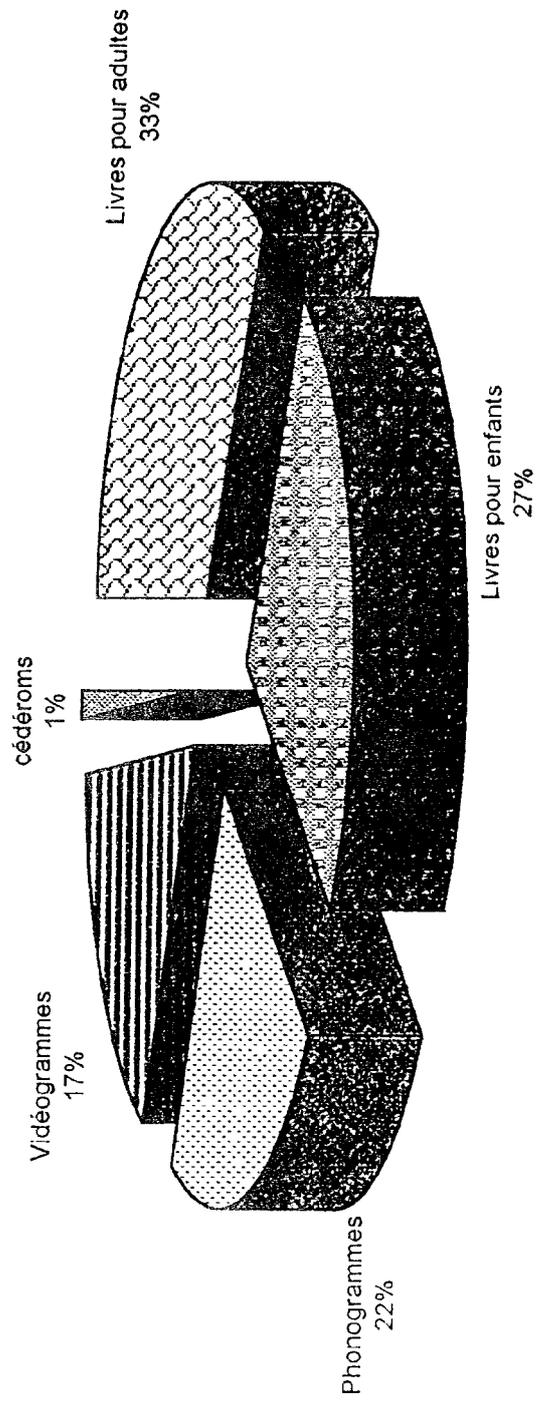
## Evolution des inscriptions de 1995 à 2000



### Evolution des prêts de 1997 à 2000



## Prêts par catégorie de documents





Ministère

Direction  
du livre et  
de la lecture

27, avenue de l'Opéra  
75001 Paris

Telephone 01 40 15 74 85

MEDIATHEQUE MUNICIPALE  
PARC ST PAUL . BOULEVARD LAMARCK  
BP 18  
18001 BOURGES CEDEX

76075 habitants Code 1 18 033

Corriger l'adresse en fonction de la situation à la date de retour du questionnaire

## ÉVALUATIONS

BIBLIOTHÈQUES TERRITORIALES

# RAPPORT ANNUEL 2000

## DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Nom du Responsable : **E. DOUSSET**  
Statut du Responsable : **Conservateur d'Etat**  
Téléphone **02.48.23.22.50**  
Télécopie **02.48.24.50.64**  
Mel **mediatheque@ville-bourges.fr**

S'il s'agit d'une bibliothèque intercommunale,  
merci de préciser la liste des communes participantes

Bibliothèque en régie intercommunale :

Bibliothèque en régie municipale directe

Bibliothèque en régie déléguée par la commune à une association

(cocher la ou les cases correspondantes)

## 1 - ELEMENTS FINANCIERS (cf. notice explicative)

### DEPENSES PROPRES A LA BIBLIOTHEQUE

	en francs, sans les centimes	A	en euros sans décimale	B	
Pour le personnel (avec charges sociales)	11441052		1744177		1
Pour acquisition de tous les documents et abonnements (y compris sur crédits du CNL)	1592337		242750		2
Pour la maintenance informatique (matériel et logiciels)	127993		19512		3
Pour la reliure et l'équipement des documents	110288		16813		4
Pour les animations	83187		13464		5

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors documents)

Pour le bâtiment (construction, agrandissement, rénovation)	749238		114221		6
Pour l'équipement mobilier, l'informatisation	359398		54790		7

### RECETTES PROPRES A LA BIBLIOTHEQUE

Montant total des droits d'inscription perçus dans l'année	997368		152068		8
--	--------	--	--------	--	---

## 2 - LOCAUX ET VEHICULES

	CENTRALE	A	ANNEXES	B	TOTAL	C
Surface en m <sup>2</sup> (services publics et intérieurs confondus)	4032		3993		7325	9
Nombre de bâtiments	1		3		4	10
Nombre de places assises (hors auditorium et cafétéria)	150		100		250	11

### BIBLIOBUS

Nombre total de bibliobus possédés par la bibliothèque		12
dont nombre de bibliobus faisant du prêt direct au public		13

### 3 - COLLECTIONS (cf. notice explicative)

NOMBRE DE DOCUMENTS (en nombre d'unités) APPARTENANT A LA BIBLIOTHEQUE AU 31/12/2000

#### IMPRIMÉS (LIVRES ET PERIODIQUES, hors patrimoine)

	ADULTES A	ENFANTS B	TOTAL C	
Nombre d'imprimés en libre accès pour le prêt	91 000	71 000	162 000	14
Nombre d'imprimés en libre accès réservés à la consultation sur place	3 320	590	3 910	15
Nombre total d'imprimés en libre accès (14+15)	94 320	71 590	165 910	16
Nombre d'imprimés non patrimoniaux en magasin	118 500	13 800	132 300	17
<b>TOTAL (16+17)</b>	<b>212 820</b>	<b>85 390</b>	<b>298 210</b>	<b>18</b>
Nombre de titres de périodiques conservés (titres morts ou courants, patrimoniaux inclus)			1767	19

#### DOCUMENTS PATRIMONIAUX

Imprimés (livres et périodiques)	20 000	20	Documents graphiques, cartes et plans	NC	22
Manuscrits	1 047	21	Autres		23

#### PHONOGRAMMES

Phonogrammes musicaux	23 920	24
Phonogrammes non musicaux	1 365	25
<b>TOTAL (24+25)</b>	<b>25 085</b>	<b>26</b>

#### DISQUES OPTIQUES NUMERIQUES

DON multimédia	718	27
DON de textes, références, périodiques	0	28
<b>TOTAL (27+28)</b>	<b>718</b>	<b>29</b>

#### AUTRES DOCUMENTS (hors patrimoine)

Nombre de vidéogrammes	13 (10)	30	Nombre de partitions	0	33
Nombre de documents graphiques	NC	31	Nombre de documents stockés sur ordinateur local	0	34
Nombre de cartes et plans	NC	32	Autres	0	35

### 4 - ACQUISITIONS ET ELIMINATIONS DE L'ANNEE (cf. notice explicative)

LIVRES			DOCUMENTS PATRIMONIAUX D	PHONOGRAMMES E			
ADULTES A	ENFANTS B	TOTAL (A+B) C					
4014	3 562	7 576	0	1659	36		
3658	3 562	7 120	0	1659	37		
165	367	512	0	2	38		
			DISQUES OPTIQUES NUMERIQUES A	VIDEOGRAMMES B	ABONNEMENTS SERVEURS EN LIGNE C	AUTRES DOCUMENTS D	
	273	725	0	0	0	0	39
	273	725	0	0	0	0	40
	0	95	0	0	0	0	41

#### PERIODIQUES

Nombre d'abonnements en cours (payants et gratuits, support imprimé ou microforme) pour adultes	216-215	42
Nombre d'abonnements en cours (payants et gratuits, support imprimé ou microforme) pour enfants	83-40	43
Nombre total d'abonnements en cours (support imprimé ou microforme) (42+43)	255	44
Nombre d'abonnements sur cédérom	0	45
Nombre d'abonnements électroniques en ligne	0	46

## DEPENSES D'ACQUISITION (en francs, sans les centimes)

LIVRES			DOCUMENTS PATRIMONIAUX	D	PHONOGRAMMES	E	DISQUES OPTIQUES NUMÉRIQUES	F		
ADULTES	A	ENFANTS	B	TOTAL (A+B)		C				
533 924		263 961		797 885			187 306	160 034	50 952	47
VIDEOGRAMMES			ABONNEMENTS INFORMATION EN LIGNE	B	PÉRIODIQUES (imprimés et microforme)	C	AUTRES DOCUMENTS	D	TOTAL (47C à F + 48 A à D)	E
193 635			0			223 225	0		1 592 337	48

## DEPENSES D'ACQUISITION (en euros, sans décimale)

LIVRES			DOCUMENTS PATRIMONIAUX	D	PHONOGRAMMES	E	DISQUES OPTIQUES NUMÉRIQUES	F		
ADULTES	A	ENFANTS	B	TOTAL (A+B)		C				
81 336		37 192		118 528			28 556	24 397	7 661	49
VIDEOGRAMMES			ABONNEMENTS INFORMATION EN LIGNE	B	PÉRIODIQUES (imprimés et microforme)	C	AUTRES DOCUMENTS	D	TOTAL (49C à F + 50 A à D)	E
29 519			0			34 030	0		262 751	50

## 5 - NOMBRE D'INSCRITS AYANT EFFECTUE AU MOINS UN EMPRUNT DANS L'ANNEE (cf. notice explicative)

Adultes	11 415	51
Enfants	900	52
TOTAL (51+52)	20 615	53
Précisez combien d'entre eux résident dans la commune (ou dans les communes du groupement si la bibliothèque est intercommunale)	16 263	54
Collectivités	399	55

## 6 - NOMBRE DE PRETS, COMMUNICATIONS ET DEPOTS EFFECTUES DANS L'ANNEE (cf. notice explicative)

### PRETS AUX USAGERS ET COMMUNICATION SUR PLACE

IMPRIMÉS (livres et périodiques)			DOCUMENTS PATRIMONIAUX	D	PHONOGRAMMES	E				
ADULTES	A	ENFANTS	B	TOTAL (A+B)		C				
195 963		163 349		359 312			133 655		56	
3361		NC		3361			NC		57	
DISQUES OPTIQUES NUMÉRIQUES			VIDEOGRAMMES	B	DOCUMENTS ELECTRONIQUES EN LIGNE	C	DOCUMENTS GRAPHIQUES	D	PARTITIONS	E
6424		99 207		0			0		58	
0		NC		0			0		59	
TOTAL de PRETS (56C à E+58A à E)									558 598	60

### DEPOTS DANS LES COLLECTIVITES

(cf. notice explicative)

Nombre d'établissements desservis	26	61
Nombre de documents déposés	17 184	62
Votre bibliothèque est-elle desservie par la B D P ?		
Fournissez-vous des statistiques à la B D P ?		

### PRET ENTRE BIBLIOTHEQUES

(à l'exclusion des transactions à l'intérieur du réseau de la BDP)

Nombre de documents fournis	42	63
Nombre de documents reçus	173	64
OUI NON X		
OUI NON X		

# 7 - OUVERTURE A TOUS LES PUBLICS (hors accueil de publics spécifiques et de classes, cf. notice explicative)

## BIBLIOTHEQUE CENTRALE

Jours d'ouverture hebdomadaire (cocher)

L Ma  Me  J  V  S  D

67

Nombre d'heures d'ouverture par semaine

32 h 30 68

Nombre de jours effectifs d'ouverture dans l'année

252 69

# 8 - EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2000 (cf. notice explicative)

	NOMBRE DE PERSONNES	A	NOMBRE D'EMPLOIS EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN	B	NOMBRE DE PERSONNES AYANT SUIVI UNE FORMATION DANS L'ANNEE	C	
Conservateurs d'Etat	2		2		2		70
Conservateurs territoriaux							71
Bibliothécaires	7		6,30		4		72
Assistants qualifiés de conservation	10		10		5		73
Assistants de conservation	3		3		1		74
Agents qualifiés du patrimoine	16		15,8		10		75
Agents du patrimoine	13		13		7		76
Personnel d'autres filières		catégorie A					77
(administrative, technique, sociale..)	3	catégorie B	3		3		78
	13	catégorie C	9,35		1		79
Contractuels	1		1				80
C.E.S., C.E.C., C.E.J., vacataires, auxiliaires	2		2		2		81
Bénévoles qualifiés							82
Bénévoles non formés							83
<b>TOTAL</b>	<b>70</b>		<b>64,95</b>		<b>35</b>		<b>84</b>

# 9 - FORMATIONS ASSUREES PAR LA BIBLIOTHEQUE EN 2000 (cf. notice explicative)

## FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES ET CONTINUE

Nombre de journées consacrées à l'accueil des stagiaires

80 85

Nbre de stagiaires accueillis

8 86

Nombre d'heures de cours assurées (ENSSIB, CRFCB, ABF) par le personnel de la bibliothèque

0 87

## FORMATIONS ORGANISEES PAR LA BIBLIOTHEQUE

Nombre de journées consacrées à la formation bibliothéconomique de partenaires (responsables de dépôts, BCD)

5 88

Nombre de participants

2 89

Nombre de journées d'étude, de rencontres professionnelles organisées par la bibliothèque

0 90

Nombre de participants

0 91

# 10 - INFORMATIQUE ET INTERNET (cf. notice explicative)

La bibliothèque est-elle équipée d'un logiciel de gestion de bibliothèque ?

OUI  NON 92

La bibliothèque dispose-t-elle d'un accès à internet réservé au personnel ?

OUI  NON 93

Nombre de postes de consultation informatique destinés au public ?

13 94

Nombre de postes de consultation connectés à internet pour le public ?

5 95

Accès gratuit  Payant

Nombre de sites internet sélectionnés par la bibliothèque pour le public ?

0 97

Le catalogue de la bibliothèque est-il accessible par internet ?

OUI NON  98

La bibliothèque a-t-elle un site WEB ?

OUI NON  99

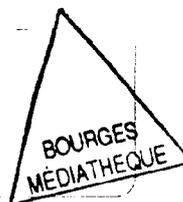
La bibliothèque a-t-elle numérisé ou fait numériser des documents de ses fonds ?

OUI NON  100

Cachet et signature

Nous vous remercions de bien vouloir retourner ce questionnaire selon le circuit indiqué dans la notice explicative





Direction du livre et de la lecture  
27 avenue de l'Opéra 75001 PARIS

## **ANNEXE AU RAPPORT ANNUEL 2000**

**4 - Périodiques** : ne sont comptabilisés que les abonnements payants  
(lignes 42-43)

**6 - Prêts, communications et dépôts effectués** dans l'année : le nombre de consultations sur place ne peut être évalué ni à la médiathèque, ni dans les deux annexes, le nombre d'usagers étant trop important pour faire un pointage. Le nombre indiqué est celui des consultations à la bibliothèque patrimoniale (ligne 57).  
Toutefois les consultations d'Internet font l'objet d'un comptage manuel : 17 428 pour 5 postes de consultation.

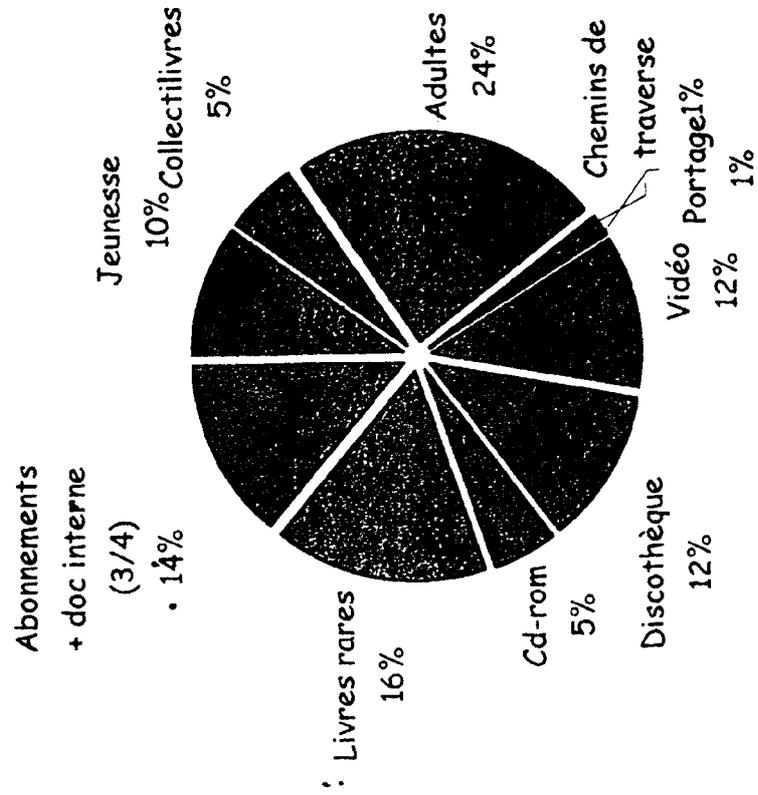
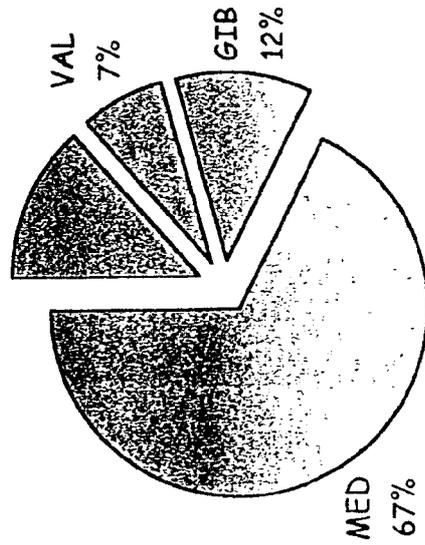
# ACQUISITIONS DE DOCUMENTS

Année 2000

Réseau des Bibliothèques  
Année 2000

Réseau des bibliothèques

Médiathèque



## Réseau des Bibliothèques - Répartition des dépenses d'acquisitions 2001

### *Responsables*

MED	phonogrammes	120 000,00 F	Rémi D
	vidéogrammes	130 000,00 F	Hélène P
	CD-Rom	50 000,00 F	Régis M
Livres	Collectives plus	50 000,00 F	Nicole M
	Jeunesse	105 000,00 F	Hélène T
	Chemins de traverse	10 000,00 F	Marie-Claude B
	Portage	7 000,00 F	Chantal A
	Adultes	250 000,00 F	Brigitte B
	Rares (et réseau)	105 000,00 F	Elisabeth D
		827 000,00 F	
PIL	Fonds Général	95 000,00 F	Marie-Jeanne B
	Fonds Rivière	50 000,00 F	Robert T
	Fonds Local	50 000,00 F	Marie-Jeanne B
		195 000,00 F	
VAL	Livres	35 000,00 F	Christiane H
	Disques	30 000,00 F	Christiane H
	Vidéo	30 000,00 F	Christiane H
		95 000,00 F	
GIB	Jeunesse	40 000,00 F	Véronique B
	Adultes	85 000,00 F	Véronique B
	Vidéo	30 000,00 F	Véronique B
		155 000,00 F	
RESEAU	Abonnements	150 000,00 F	Elisabeth D
	Doc Interne	62 000,00 F	Elisabeth D
		212 000,00 F	

1 484 000,00 F



La Vie et la mort. - LABBE, Brigitte. - Milan (Les goûters philo)

J 128.5 LAB  
 Qu'est-ce que la vie ? Pourquoi meurt-on ? Quelle est la valeur de la vie ? Quelques grandes questions évoquées avec clarté, et des situations parlantes pour les enfants.



Nos amis les objets... Drôle d'histoire naturelle. - Titus. - Casterman

J 847 TIT  
 Qu'est-ce qu'un petit mulet que l'on conduit par les oreilles et que l'on fait avancer en le bourrant de coups de pied ? ... Un vélo ! Après avoir lu ce livre vous ne regarderez plus les objets de la même manière.

Les Mythes racontés par les peintres. - BERTHERAT, Marie. - Bayard Jeunesse

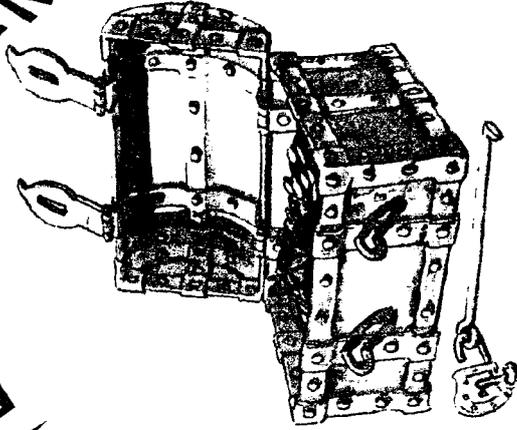
J 291.13 BER  
 Un merveilleux documentaire qui facilite la compréhension de la mythologie.

*Les illustrations de cette bibliographie sont tirées des ouvrages présentés.*



Médiathèque

# LA MAITRIE AUX TRÉSORS



**Sélection d'ouvrages pour la jeunesse**

**Juillet - Août 2001**



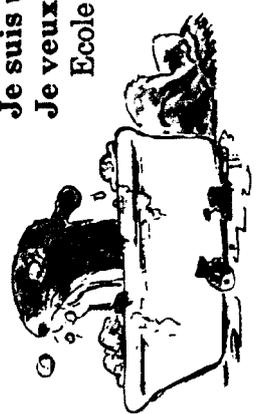
BOURGES

Je suis un amour. -  
Je veux un bisou. -

NORAC, Carl. -

Ecole des Loisirs (Pastel)

Livres pleins de tendresse et d'humour pour les tout-petits, où l'on découvre Lola, petit hamster, avec sa sœur et sa maman.



Celui qui est amoureux . - PETIT, Olivier - Petit à petit (Mine de rien)

Celui qui est amoureux ne dort plus, ne mange plus, ne pense qu'à l'objet » de son coup de foudre. Quand l'idylle prend fin, en plus il est malheureux, jusqu'au jour où il a un nouveau coup de foudre... Illustrations amusantes.



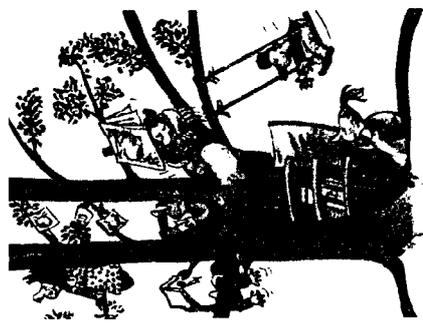
On lit trop dans ce pays !. - PICOULY, Daniel. - Rue du Monde (La Maison aux histoires)

Au pays de Rose Bibly, on aime lire. Mais un jour, le seigneur Trop c Trop envoie son chevalier pour stopper tout ça. L'amour des livres sera t-il le plus fort ?

C'est un papa.... - RASCAL & JOOS Louis. - Ecole des Loisirs (Pastel)  
Papa Ours reçoit ses enfants pour le week-end. Quelle joie ! Et en même temps, c'est court, trop court !  
Un texte plein de poésie relayé par des illustrations très fortes.

J'ai un ami. - REGNIERS, Béatrice Schenk (de). - Ravensburger

La poésie et l'amitié sont là, dans cet album qui nous promène dans un monde de Paradis, où se côtoient les hommes et les animaux.



CONTES

La Vieille dame et le voleur ou le manteau. - OCELOT, Michel. - Seuil Jeunesse

JC OCE

Une vieille dame rentre chez elle la nuit vêtue d'un somptueux manteau qu'un voleur veut lui dérober...

La Grenouille à grande bouche . - VIDAL, Francine . - Didier Jeunesse

JC VID

La grenouille à grande bouche, lassée de faire toujours le même repas, décide d'aller voir ce que mangent les autres animaux. Elle arrive devant le crocodile, qui mange des grenouilles à grandes bouches.  
Un conte très amusant, dynamique et entraînant. Illustrations magnifiques faites de collages.



Réseau des  
bibliothèques

**Prenez rendez-vous  
auprès de ...**

**Médiathèque de Bourges**

Parc St-Paul - Boulevard Lamarck - BP 18  
18001 Bourges Cedex  
Tél. : 02.48.23.22.50  
Mél : [mediatheque@ville-bourges.fr](mailto:mediatheque@ville-bourges.fr)

: Murielle Sénéquier

Abdelaziz Trari

Service Collectivités Plus : Nicole Magnol  
Isabelle Hamprecht

**Bibliothèque du Val d'Auron**

Place Martin Luther King

18000 Bourges

Tél. : 02.48.50.24.65

Service Collectivités : Joëlle Villette  
Martine Debré

**Bibliothèque des Gibjongs**

Rue Jules Bertaut

18000 Bourges

Tél. : 02.48.24.61.93

Service Collectivités : Christelle Druel

**Réseau des  
bibliothèques  
de la ville  
de Bourges**

**Service de prêt  
aux collectivités  
jeunesse**



**BOURGES**

## Collectilivres

Un prêt de 30 livres pour chaque classe pour une durée de 28 jours.

Ces livres sont à choisir aux horaires d'ouverture dans les collections :

- ⊗ de la Médiathèque (21000 documents)
- ⊗ de la Bibliothèque du Val d'Auron (11000 documents)
- ⊗ de la Bibliothèque des Gibjoncs (11000 documents)

Pour bénéficier de ce service, une convention avec l'une de ces bibliothèques doit être signée entre le directeur de l'établissement et le conservateur des bibliothèques de Bourges.

Une carte de prêt sera établie au nom de l'enseignant. Elle lui permettra de venir dans la bibliothèque choisie emprunter les livres pour sa classe.

## Collectilivres Plus

Un prêt pour toute l'école d'une durée de 3 mois correspondant à une fois et demi le nombre d'élèves (exemple : pour une école de 200 élèves, un prêt de 300 livres).

- ⊗ Une collection de 16000 livres exclusivement réservés aux collectivités, installée au 2ème étage de la Médiathèque.
  - ⊗ Un accueil personnalisé sur rendez-vous du lundi au vendredi.
  - ⊗ Une bibliothécaire pour vous aider dans vos recherches.
  - ⊗ Une expérience professionnelle à votre disposition (conseils pour la gestion de votre BCD, présentations de nouveautés, propositions de bibliographies...)
- L'acheminement des livres peut être assuré par le service Collectilivres Plus.

Pour bénéficier de ce service, une convention doit être signée entre le directeur de l'établissement et le conservateur des bibliothèques de Bourges.

Une carte de prêt sera établie au nom de l'école. Elle permettra au responsable de la bibliothèque scolaire ou à un enseignant délégué de venir choisir les livres pour toute l'école.

## Conditions de prêt Collectivres Plus

Dans notre intérêt commun et afin de rendre le service “ Collectivres Plus ”, encore plus efficace, voici quelques règles de bon fonctionnement :

### 🔗 Prises de rendez-vous

- Nous vous donnons le premier rendez-vous en début d'année scolaire. Pour le suivant, en fonction de vos possibilités, nous fixerons un rendez-vous qui sera confirmé par courrier dans les quinze jours avant la date prévue.

- Si vous êtes dans l'impossibilité d'honorer votre rendez-vous, veuillez impérativement nous prévenir le plus tôt possible pour une bonne organisation du travail.

### 🔗 Prêts de livres

- **Le prêt de livres est d'environ 4 mois.** Nous ne ferons pas de prolongations afin de faire tourner au maximum les documents et de ne pas les immobiliser pendant toute l'année scolaire dans une même école.

- Si vous désirez emprunter des documents sur **un thème précis**, nous vous prions de nous en informer le plus tôt possible. Nous pourrons ainsi les rechercher, les réserver et les regrouper pour que vous puissiez les prendre lors de votre passage.

### 🔗 Fiches de prêt

Pour faciliter le prêt des livres dans votre BCD, nous continuons à équiper chaque livre d'une fiche de prêt. **Cette fiche doit impérativement être remise dans le livre correspondant.** Nous vous prions de bien vouloir effectuer ce contrôle avant le retour des documents.

### 🔗 Echanges de livres

Ils doivent se dérouler à l'entrée de l'école dans une salle facilement accessible **avec l'aide d'une personne de votre établissement.** Cela permettra un gain de temps et donc une meilleure disponibilité pour la collaboration.

**Nous sommes à votre disposition pour tout conseil.**

Lu et approuvé

Signature du représentant de l'école

*Ce formulaire rempli permet de répondre  
à l'enquête annuelle du ministère de la culture*

Bourges, le

Bibliothèque Municipale classée  
8 Place des Quatre Piliers  
B.P. 18  
18001 BOURGES Cedex

<b>BUT : Statistiques sur la consultation des documents anciens et manuscrits</b>
---

NOM (en majuscules), Prénoms :

Profession :

Adresse complète (en majuscules) :

Diplôme(s) :

Sujet précis de la recherche (indiquer les dates extrêmes, s'il s'agit d'une recherche limitée dans le temps) :

Destination (Thèse, Publication, Généalogie, etc...) :

Date de fin de réalisation prévue :

Ouvrages consultés à la Bibliothèque Municipale :

Publications antérieures, s'il y a lieu :

Les lecteurs s'engagent à remettre à la Bibliothèque Municipale un exemplaire de toute publication (ouvrage, article, tirage à part) rédigée par eux à l'aide du matériel documentaire qui leur a été communiqué.

Signature

## Bibliothèque des Quatre Piliers

### Rapport annuel 2000

#### 1. Utilisation des fonds

##### 1.1. Consultations sur place et prêts

- Consultations sur place et prêts à domicile : évolution 1999 / 2000

Année	1999 (249 jours)	2000 (253 jours)	Ecart 1999/2000
consultations sur place	4773	4008	- 16.02%
Prêts à domicile	1137	1061	- 6.7 %

- Détail des consultations sur place : évolution 1999 / 2000

Année	Mon. Berry	Per. Berry	Mon Gnl	Per Gnl	Fds JB	JO	Mikrof.	Mss + Inc	Fds anc	Plan carte	Iconogr.	bibliogr.	Fds SAHB	Total
1999	715	1203	595	675	136	479	237	261	75	93	87	165	52	4773
2000	999	994	578	463	6	239	314	70	87	25	65	144	24	4008
+/- %	+ 39.7	- 17.4	- 2.85	- 31.4	- 95.6	- 50.1	+ 32.5	- 73.2	+ 16	- 73	- 25	- 12.7	- 54	

- Consultations sur place 2000 : répartition par grands fonds :

Berry	Général et bibliogr.	Ancien Mss incunable	Iconogr. Carte Plan	Micro formes	JO	Jules Bertaud	SAHB
1993	1185	157	90	314	239	6	24
49.72 %	29.56 %	3.9 %	2.24 %	7.83 %	6 %	0.15 %	0.6 %

- Consultations sur place 2000 : répartition par types de documents (*hors SAHB*):

Périodiques (dont JO)	Monographies (dont anc, inc, mss, fonds JB)	Iconographie	Microformes (sauf JO)
1696	1884	90	314
42.57 %	47.28 %	2.26 %	7.88 %

## 1.2. Prêts de documents pour des expositions

52 documents ont été prêtés pour être exposés, dont 28 aux Archives du Cher pour l'exposition consacrée aux calendriers qui s'est tenue, à l'automne, à l'abbaye de Noirlac. Le catalogue de cette exposition a reproduit et commenté une part importante des ouvrages prêtés.

Les autres prêts concernaient les Archives départementales du Cher pour une exposition sur la forêt, la ville de Mehun sur Yèvre pour une exposition sur les Expositions universelles.

Le CRL a par ailleurs emprunté des ouvrages anciens destinés à servir d'exemples pour une formation de sensibilisation au patrimoine.

## 1.3. Reproduction de documents

15 demandes ont été accueillies favorablement. Ces demandes visent soit à une utilisation individuelle (la majorité des cas), soit à une exploitation commerciale (deux exemples cette année, concernant le fonds local : éditions Flohic, éditions du Bastion).

Les demandeurs sont très divers : éditeurs, étudiants et enseignants chercheurs, professionnels du livre.

Les documents sollicités sont eux aussi très variés : manuscrits, imprimés anciens des fonds Berry et général, iconographie.

Dans tous les cas, la reproduction des documents, qui ne peuvent être photocopiés, suit une procédure assez longue (information sur les conditions de reproduction, devis pour information, autorisations).

## 1.4. Réponses apportées aux demandes de renseignements et enquêtes

Suite à des courriers, 58 recherches ont été effectuées par E.D., F.V.W., F.L et MJB pour répondre à des demandes de renseignements ou à des enquêtes de natures extrêmement diverses. S'agissant du fonds Berry et de celui des périodiques anciens, un nombre important de ces demandes requiert de localiser et de reproduire (par des moyens adaptés à l'état du document) des extraits d'ouvrages portant sur un thème donné.

Il nous est aussi demandé d'établir des bibliographies sur un sujet (par exemple : vanneries et moulins du Cher, Histoire de Bourges, la libération dans le Cher). Les sollicitations pour des recherches généalogiques sont nombreuses aussi.

S'agissant des manuscrits, nous répondons à des demandes de reproduction venant de l'étranger, ou fournissons des renseignements en vue d'une consultation sur place. Il en va de même pour les imprimés anciens, nos correspondants souhaitant des détails sur le contenu ou l'identification bibliographique des ouvrages qui retiennent leur intérêt. Nous sommes aussi interrogés sur la représentation d'auteurs dans nos fonds, la présence de certains types de documents (papiers et fonds d'archives de scientifiques du XVIIe à nos jours, daguerréotypes).

La longueur des recherches nécessaires varie selon la précision plus ou moins grande des questions posées, le caractère ponctuel ou complexe du sujet envisagé.

Outre les courriers, nous recevons chaque mois trois à quatre demandes téléphoniques de renseignements sur le fonds Berry ou les périodiques nécessitant des recherches longues.

## 1.5. Consultation à l'I.R.H.T. des manuscrits conservés à Bourges et microfilmés par cet organisme

16 personnes et institutions ont pu consulter par ce biais les reproductions de 23 documents.

## **. service du PEB.**

### **2.1. Demandes de prêts faites à des bibliothèques extérieures au bénéfice de lecteurs inscrits dans le réseau des bibliothèques de Bourges**

37 demandes ont été formulées et 173 satisfaites (73%). Sur cet ensemble, 14 ont été annulées à la demande des lecteurs, 27 n'ont pas abouti, 23 sont actuellement en cours. Les demandes ont augmenté de 32.5 % par rapport à 1999 (160 demandes avaient été effectuées) du fait de l'utilisation intensive de ce service par une étudiante en thèse). Les demandes qui n'ont pu être satisfaites concernaient des ouvrages : trop anciens, exclus du prêts, ou non localisés (notamment pour des ouvrages très spécialisés relatifs aux arts martiaux).

Les demandes faites auprès de bibliothèques étrangères (Royaume-Uni, Allemagne) ont été satisfaites, avec toutefois des délais importants pour ce qui concerne l'Allemagne.

### **2.2. Demandes d'emprunts faites par des bibliothèques extérieures pour des ouvrages du réseau des bibliothèques de Bourges.**

42 emprunts nous ont été demandés, par moitié pour les fonds local et général. Ces demandes sont en baisse de 45.5% par rapport aux 77 reçues en 1999. Parmi ces emprunts 9 émanaient de bibliothèques des environs, 5 de bibliothèques étrangères, 28 de BM et BU françaises.

## **3. Animations et expositions**

### **3.1. Animations**

- En septembre, dans le cadre des *Journées du Patrimoine*, dont le thème était cette année « mémoires de la table », le dimanche « portes ouvertes » nous a permis de recevoir 243 visiteurs (dont 28 enfants). Ils pouvaient visiter l'exposition « Des livres du temps de Jacques Cœur » d'une part, et d'autre part, se voyaient proposer la présentation d'une vingtaine d'ouvrages illustrant le thème de l'année et permettant d'évoquer l'évolution du livre, du manuscrit médiéval à l'édition du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'intérêt manifesté par les visiteurs était évident, néanmoins, la fréquentation de cette journée diminue quelque peu : 1998 = 322 personnes, 1999 = 250, 2000 = 243.

- Accueil de classes.

Au printemps 22 élèves du CM2 de l'école du Sacré Cœur ont été reçus pendant 1h.45 pour une présentation de la bibliothèque et un exposé sur l'entretien des manuscrits (5 documents présentés), resituant aussi la production de ces textes par rapport au contexte historique du Berry.

En novembre et décembre deux groupes d'une vingtaine d'élèves de 5<sup>ème</sup> du collège Littré ont été accueillis pour un exposé et une présentation d'ouvrages de 1h.45 (19 mss. et 2 inc.) sur le thème du livre au Moyen Age en occident. Le projet pédagogique de l'enseignante s'inscrivant d'une part dans le programme d'histoire des élèves, d'autre part dans un « parcours diversifié » intitulé « écriture et art ». Deux autres présentations sont prévues en 2001, dans le même cadre.

### 3.2. Expositions – Présentations

Les expositions et présentations suivantes se sont tenues aux Quatre Piliers :

- « Mille ans d'écrit » : du 16 février au 17 mars (exposition qui sera présentée à nouveau à la médiathèque en mars 2001)
- « Virage s » : exposition d'un livre de Bernard Dejonghe (prix culturel 2000 décerné par la Ville de Bourges) et Théo Lesouaich', en lien avec l'exposition « Nuage clair » concernant l'artiste présentée à la Maison de la culture et au Château d'eau : du 4 mai au 29 juillet
- « Des livres du temps de Jacques Cœur » : du 16 septembre au 14 octobre
- « Si le temps nous était conté : almanachs imprimés du XVe au XXe siècle », en relation avec l'exposition « l'an 2000 rêves et réalités » présentée à la médiathèque à l'occasion du changement de millénaire, du 7 décembre 2000 au 28 février 2001.

## 4. Accroissement des collections

### 4.1. Fonds local

budget initial : 60 000 F

dépensé : 56 652 F

#### 4.1.1. Acquisitions onéreuses :

Auprès des libraires locaux : 139 ex

Auprès des libraires d'ancien : 16 ex

Auprès des auteurs, éditeurs, organismes éditeurs : 47 ex

#### 4.1.2. Acquisitions gratuites :

dons : 195 ex

transferts internes au réseau : 15 ex

Au total : 412 exemplaires (monographies)

### 4.2. fonds général

budget initial : 60 000

dépensé après réabondement : 90 624

(réabondement dû à l'acquisition du cédérom du catalogue de la BNF des origines à 1970, ainsi qu'à celle d'almanachs)

#### 4.2.1. Acquisitions onéreuses :

Auprès des libraires locaux : 101 ex

Auprès des libraires d'ancien : 32 ex

Auprès des auteurs, éditeurs, organismes éditeurs : 34 ex

#### 4.2.2. Acquisitions gratuites :

dons : 57 ex

transferts internes au réseau : 21 ex

Au total : 213 exemplaires (monographies)

### 4.3. Fonds Rivière

budget initial : 30 000F

dépensé après réabondement : 41 209F

#### 4.3.1. Acquisitions onéreuses :

Auprès des libraires locaux : 33 ex

Auprès des libraires d'ancien : 20 ex, dont 2 éditions de luxe illustrées du *Grand Meaulnes*, et un livre d'artiste.

Auprès d'un libraire spécialisé en revues : 11 titres de périodiques de l'époque, soit près d'une centaine de numéros en série, l'objectif étant bien d'en constituer des collections complètes.

## 5. le fonds Rivière (Robert Tranchida)

2000 a été une année de préparation à l'arrivée du fonds à la Bibliothèque des Quatre Piliers.

### Transfert du fonds

Ayant fait l'objet d'un pré-inventaire sommaire et d'une expertise, le fonds se compose de manuscrits autographes ou dactylographiés d'œuvres de Jacques Rivière et d'Alain-Fournier, de leurs correspondances ou de correspondances croisées avec leurs contemporains, de papiers personnels, carnets, agendas, de documents iconographiques ainsi que de dossiers de presse ou de travaux d'éditions. Un ensemble d'ouvrages critiques (thèses, mémoires, essais...) complète la donation.

La première tâche a consisté à préparer le transfert matériel du fonds, depuis l'état où il se trouvait chez le donateur jusqu'à l'emplacement qui lui a été réservé dans les magasins de la bibliothèque. Plusieurs journées de mission ont été nécessaires pour effectuer, sur place, un premier travail d'évaluation des conditions du déménagement, du volume à transporter, du nombre de caisses à prévoir pour déplacer les 159 boîtes d'archives où était rangé le fonds. Afin de conserver la mémoire du classement primitif du fonds, témoignant essentiellement de la chronologie des travaux d'éditions, un système de cotation des boîtes a été adopté. Traitement, mesures de conservation, inventaire détaillé et catalogage peuvent désormais commencer. L'ensemble du chantier demandera de deux à trois ans pour être mené à son terme. Les dernières semaines de l'année ont été mises à profit pour élaborer, en collaboration avec le service Informatique, une grille descriptive spécifique des pièces manuscrites sur la base Dynix.

### Constitution d'un fonds documentaire

Une tâche parallèle à l'accueil du fonds est de constituer un fonds documentaire d'aide à la recherche et à l'étude des pièces originales, relatif au fonds Rivière et à la période concernée, entre 1880 et 1925. Ce fonds sera mis à la disposition des chercheurs ou servira aux travaux de mise en valeur du fonds Rivière. Dans un premier temps, a été amorcé un regroupement d'ouvrages se trouvant déjà dans les fonds local et général des Quatre Piliers, œuvres éditées, études critiques, ouvrages historiques, etc. Chaque ouvrage déplacé voit sa cote complétée d'un préfixe « FR », reçoit un nouveau code de collection, « Fonds Rivière », exclu du prêt si l'exemplaire est unique.

Ce fonds documentaire est appelé à s'accroître par des acquisitions et des dons. Des premiers dons ont d'ailleurs été faits, parmi lesquels une récente thèse de doctorat sur Alain-Fournier et divers ouvrages de références. Des listes de titres ont été extraites de la base et seront diffusées pour favoriser les promesses de dons déjà exprimées.

## 6. Conservation

Dépensé pour l'ensemble des collections conservées aux Quatre Piliers : 60 815.14F

- Reliure courante (collections et périodiques du fonds local) : 14 137F
- Analyses de contrôle et le traitement d'ouvrages anciens : 5099.74F
- Boîtes de conservation du fonds ancien (manuscrits) : 19 823.22F
- Microfilms d'ouvrages du fonds ancien : 7440.32F
- Fournitures de conservation destinées aux livres anciens et documents photographiques des deux fonds, ainsi qu'aux manuscrits et cartes postales du fonds Rivière dont il convenait d'anticiper l'arrivée effective : 14 314.86F

## 7. Organisation des tâches et activités internes

Des tâches entreprises l'an passé, est achevé le nettoyage des manuscrits et celui des incunables ; a été poursuivie la saisie informatique de l'état de collection des périodiques de la SAFIB ainsi que le catalogage des ouvrages de poésie tant que Gaël Legendre est demeuré avec l'équipe (jusqu'en février).

Le travail sur les périodiques de la SAHB a dû être ensuite interrompu, et aucun catalogage rétrospectif dans la base n'a pu être entrepris du fait de la faiblesse de l'équipe, privée de Florence P. durant les trois quarts de l'année (et de façon continue depuis septembre), pour des raisons de santé. Florence VW a donc dû assurer beaucoup de service public, et limiter en conséquence le travail effectué en interne.

La présence de Guillaume Vincent (dans le cadre du service civil), 3 jours par semaine depuis la mi novembre, nous a permis d'achever plus aisément la préparation matérielle de l'exposition consacrée aux almanachs, et de rééquilibrer les permanences d'accueil du public. Ainsi Florence a-t-elle pu reprendre le catalogage courant demeuré en souffrance.

Deux personnes sont arrivées cette année aux Quatre Piliers : en juillet, Robert Tranchida, bibliothécaire, chargé du fonds Rivière, et en septembre, Marie-Jeanne Boistard, conservateur, chargée de la bibliothèque. Florence VW la quittera pour sa part en mars 2001. Françoise L. a quant à elle réussi le concours d'assistant territorial et formulé le souhait de succéder à Florence. Tous ces mouvements nous ont amenés à initier de concert un travail de mise au clair et de redéfinition des activités quotidiennes et du fonctionnement de la bibliothèque.

De nombreuses formations ont été suivies :

Françoise : 6 jours (catalogage unimarc, RAMEAU)

Marie-Jeanne : 10 jours (catalogage informatisé du livre ancien, reliure ancienne, restauration des fonds anciens)

Notons enfin que Robert Tranchida a pris part aux 5èmes rencontres des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires, 30 novembre au 2 décembre, et que les responsabilités qu'il exerce au sein de la Fédération des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires l'amènent à participer à une réunion chaque trimestre. Cette activité est un atout pour la mise en valeur du fonds Rivière.

Marie-Jeanne BOISTARD  
Conservateur